

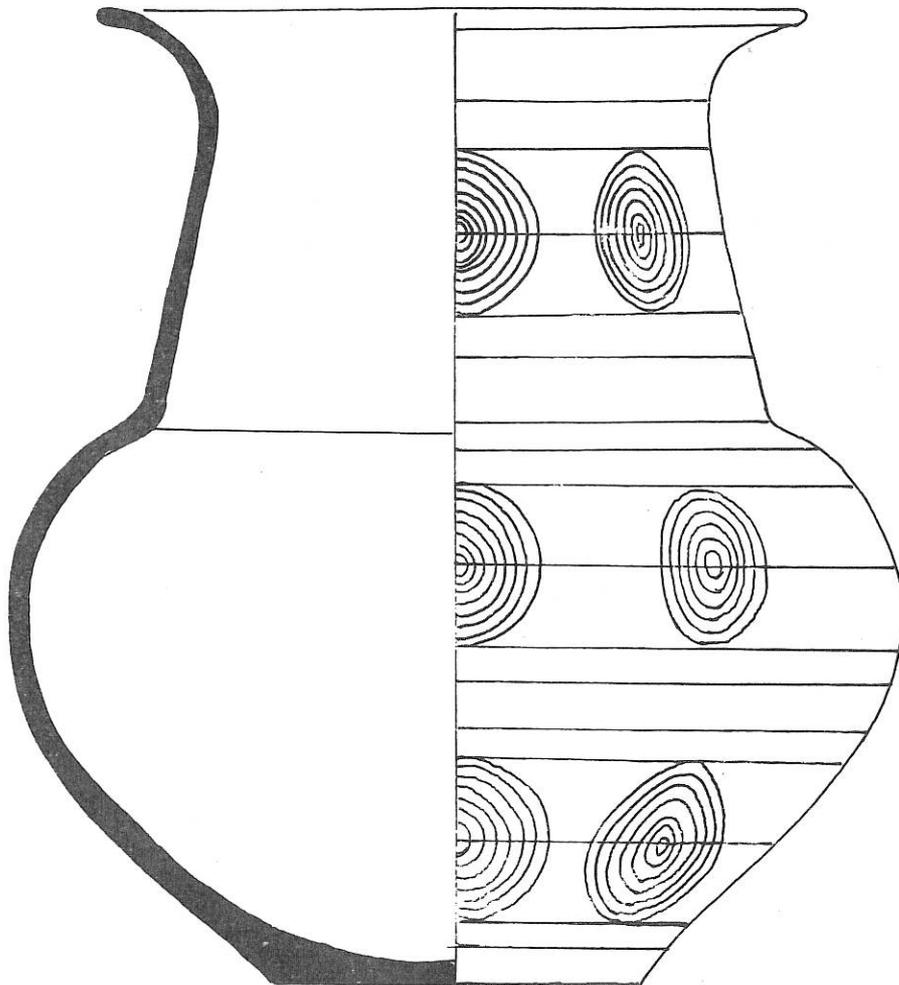
ARCHEOLOGIE

EN

COPTICGZDL

5

1982
1983



REVUE DE LA FEDERATION ARCHEOLOGIQUE DE L'HERAULT

LES HABITATS DE PIERRE SECHE DE L'HERAULT

Quelques aspects de la vie rurale au Moyen-Age dans la région d'Aniane

par André CABLAT

La période médiévale, mis à part le Haut Moyen-Age touchant directement la période romaine, n'a pas paru retenir jusqu'à ces dernières années, l'attention des nombreux archéologues de valeur que compte notre région.

Les périodes, préhistorique et romaine, qui certes ont enrichi le sol de nos terroirs de nombreux et fort beaux vestiges, ont fait l'objet de recherches plus approfondies de la part des chercheurs qui se succèdent depuis plus d'un siècle, afin d'éclaircir et d'appréhender le lointain passé de notre région.

L'attrait qu'exerce les périodes les plus anciennes est un phénomène bien connu.

Le Moyen-Age, quant à lui, restait jusqu'à ces dix dernières années le domaine des historiens qui, disposant d'une masse importante de textes anciens, joints à de splendides architectures militaires et religieuses, reconstituaient la vie des grands personnages détenant les richesses et le pouvoir.

C'est ainsi que le témoignage pratique de la vie quotidienne rurale au Moyen-Age reste très méconnu.

La densité de l'occupation rurale au Moyen-Age fut au moins égale, sinon supérieure, à l'occupation préhistorique qu'elle côtoie sur les mêmes sites ruraux (Figure 1).

Nos prospections ont porté plus particulièrement sur les communes de Puéchabon, La Boissière, Argelliers et Viols le Fort, dépendant au Moyen-Age de l'Abbaye d'Aniane.

Les habitats de cette région présentent le remarquable intérêt de renfermer un mobilier très homogène et pur de tout mélange. Ces établissements ayant été occupés à chaque période durant un siècle ou deux, puis abandonnés définitivement devant les bouleversements économiques, conflictuels ou endémiques.

Quatre périodes principales se succèdent et se différencient par l'architecture des habitats et le mobilier qu'ils renferment :

- 1 - Période wisigothique - habitats de pierre sèche à caractère défensif sur les hauteurs, murs imparfaitement et hâtivement construits, recouverts d'une toiture de tégulæ et d'imbrices (V^e au VIII^e siècle).

- 2° - Période carolingienne (VIII^e au X^e siècle). Construction des Abbayes et des premières églises champêtres et regroupement de l'habitat autour d'elles.

Céramique grise, fine, sonore, très cuite (assez rare ici) habitats bouleversés.

- 3° - Période romane (du XI^e au XIII^e siècle). Période de grande expansion démographique. Habitats dispersés en pierres brutes, sans liant, à toiture de chaume ou parfois de tuiles arquées.

Céramique ocre, plus rarement grise, non glacurée, dont la plus commune est le pichet (pégau) à bec tubulaire, puis ponté.

- 4° - Période gothique (XIV^e et XV^e siècle) Habitats bien plus rares et plus évolués, construits en pierre sèche dont une des faces est taillée.

Toiture de tuiles-canal et de lauses.

Céramique grise à gros grains. Apparition des céramiques vernissées. (Si la céramique vernissée fut utilisée dès le XIII^e siècle, elle n'apparaît sur ces sites que plus tardivement car elle demeura longtemps céramique de luxe).

Dès la fin du XIV^e siècle, ces sites ruraux sont désertés jusqu'au milieu du XVI^e siècle.

Devant les troubles occasionnés par les routiers, les grandes compagnies et les épidémies, l'habitat rural se replie dans les villages ou se met sous la protection des châteaux, des abbayes et des fermes fortifiées.

Cette étude ayant pour but une première approche de la vie rurale de cette région au Moyen-Age, disons seulement que, la chronologie proposée dans cet essai pourra être affinée dans un proche avenir, à la lumière que pourraient apporter de nouveaux documents.

Les termes wisigothique, carolingien, roman et gothique, ne sont employés ici que pour mieux situer, au sens large, les épisodes successifs qui composent l'histoire du Moyen-Age.

PÉRIODE WISIGOTHIQUE

Le premier Moyen-Age commence, pour beaucoup d'historiens, dès l'année 476, après qu'Odoacre eut détroné le jeune Romulus Augustule qui fut le dernier empereur d'Occident.

Mais dès la prise de Narbonne en 462 et la prise de Nîmes vers 471, notre région est désormais sous l'autorité des wisigoths.

Résumons brièvement la situation de notre région à la fin de l'Empire romain.

Les cités de Narbonne, Béziers, Lodève s'entourent rapidement de remparts bâtis de matériaux empruntés aux temples romains.

Dans son "Histoire du Languedoc" (1648) Andoque, citant Zurita, écrit : "La Gaule Narbonnaise reprit du temps des Goths son ancien nom et fut appelée Septimanie, de laquelle Béziers (Blitera Septimanorum) siège de la septième légion, fut le chef et la capitale du temps des romains".

Le Languedoc méditerranéen et le Roussillon réunis sous le nom de Septimanie, comprenaient, sous l'autorité de Narbonne (siège métropolitain) les sept évêchés de Béziers, Carcassonne, Agde, Maguelone, Nîmes (en partie) Lodève et Elne, délimités par le roi wisigoth Wamba au Concile de Tolède de 657.

En l'année 356, la cinquième du pontificat de Lybérius, fut tenu un concile dans la ville de Béziers où l'hérésie d'Arius fut approuvée.

Après la prise de Narbonne et la conquête de la Gaule Narbonnaise, Ataulfe épouse dans cette ville Galla Placidia, fille de l'empereur Théodose et de Galla, qu'il avait enlevée lors de la prise de Rome.

Olympiodore en fait la description et dit que ces noces furent célébrées avec magnificence le 1er janvier 414, selon la coutume des grecs et des romains, en plantant des arbres entiers devant la maison des nouveaux mariés, arbres dont les troncs étaient peints de diverses couleurs et les branches chargées de rubans et de guirlandes. A la fin du banquet, les cavaliers commencèrent des joutes et des tournois qui ne finirent qu'avec le jour.

Cette période est fertile en invasions : Entre 533 et 542, les Francs, sous la conduite de Théodebert, fils de Thierry, roi de Metz, s'emparent des châteaux de Cabrières et de Dio puis de Béziers.

En ce château de Cabrières, se déroule un épisode romanesque relaté par Grégoire de Tours.

Le conquérant Théodebert est conquis à son tour par la beauté de Deutéria, la chatelaine à qui appartenait la place de Cabrières. Il épousera Deutéria avant de retourner en (France).

Vers 674, Wamba, à la prière de l'Empereur, ordonne que les juifs sortiraient des terres de son obéissance dans un délai qu'il leur prescrirait.

Cette ordonnance allait rallumer les guerres dans notre région. Aderic, comte de Nîmes, Guimille, évêque de Maguelone, se déclarèrent les premiers contre cette ordonnance.

Wamba réunit à Tolède une armée de 30.000 hommes et marcha sur Barcelone qui s'était rangée avec les opposants. Puis il prit Girone, Collioure et prit ensuite Narbonne après quelques jours de siège. De Narbonne, le roi Wamba marcha sur Béziers, puis sur Agde et Maguelone sans trouver de résistance car les rebelles s'étaient retranchés dans les arènes de Nîmes.

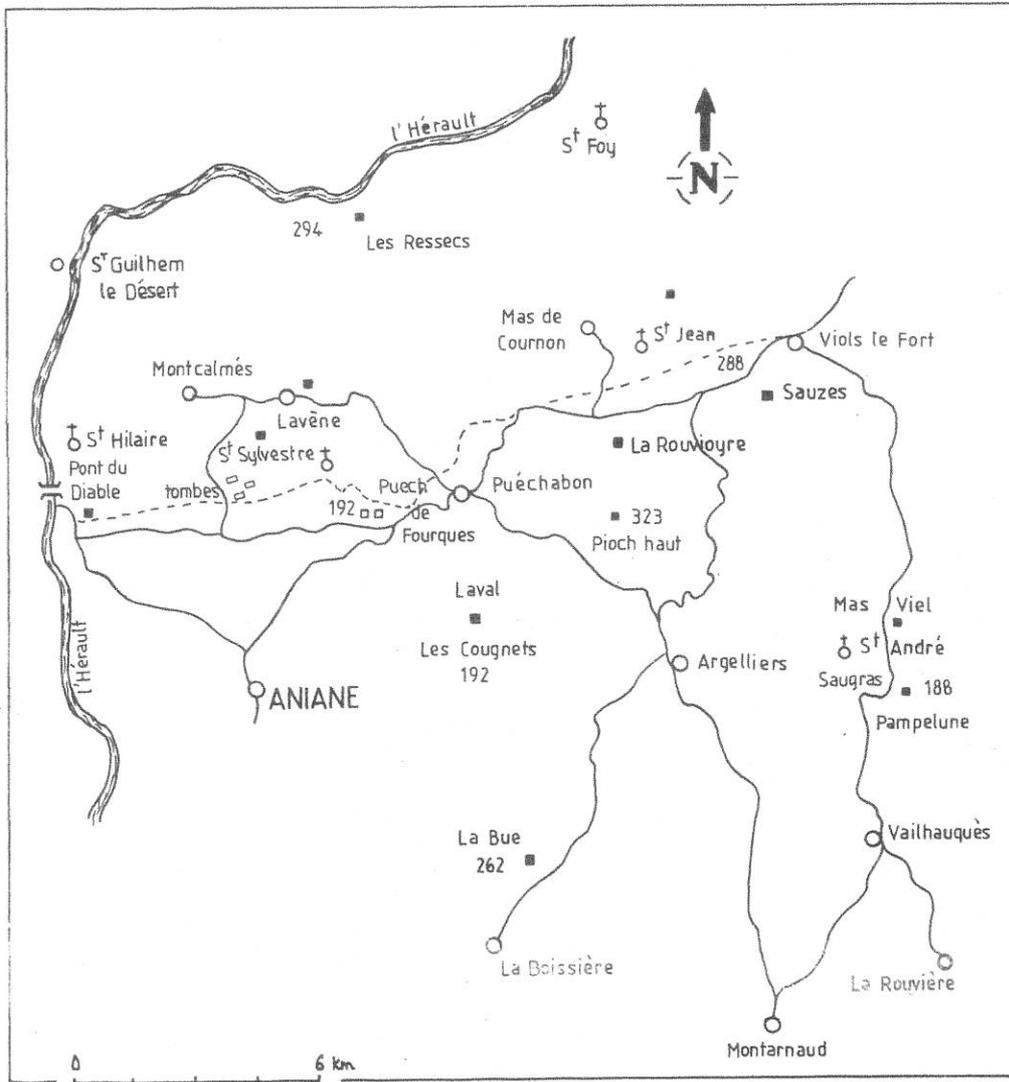


Figure 1 - Habitats médiévaux en pierre sèche de la région d'Aniane. ■
 Cami Ferrat. — voie romaine et médiévale

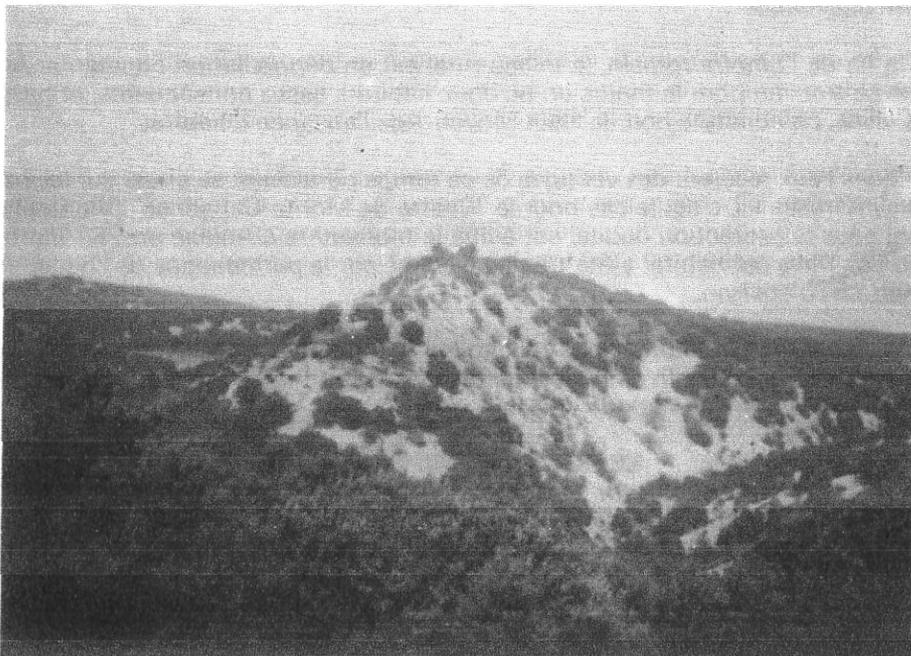


Figure 2 - Le Roc de Pampelune à Argelliers.

Les rois wisigoths se succèdent : Euringe, puis Egica, sous lequel les évêques du Languedoc ne purent se rendre au Concile de Tolède à cause que "la contagion estoit dans leur ville et qu'ils eussent pu, en y allant, infecter l'Espagne".

Deux événements marquent le règne de Vitiza, fils de Egica. Les prêtres furent autorisés à se marier et les juifs purent rentrer en Languedoc.

En l'année 713, s'éteint Roderic, le dernier roi wisigoth. C'est sous son règne que les sarrasins prirent pied en Espagne, ce qui allait provoquer d'autres malheurs en Languedoc.

Pendant deux décades, après la mort de Rodéric, le Languedoc se trouve dans une grande confusion.

Les descendants des Vandales installés en Andalousie ne pouvant souffrir le joug des Maures, s'y retirèrent nombreux. Les wisigoths d'Espagne s'y étaient déjà réfugiés. Zarna et Abderamane y avaient laissé les sarrasins et chaque jour y arrivaient de nouvelles troupes. Ce sont des batailles et des sièges de villes qui changent constamment d'occupants.

Charles Martel descend sur la Provence et après avoir pris Avignon, passe en Languedoc et met le siège devant Narbonne qu'il abandonne peu après pour marcher avec son armée vers Salses où il défit les troupes d'Amorée qui fut trouvé mort sur le bord d'un étang. Charles Martel marcha droit sur Béziers en cette année 736, fit mettre le feu à la ville et la fit ruiner jusques au fondement. Agde, Maguelone et Nîmes subirent le même sort pour être punies d'avoir reçu les sarrasins.

Le Bas-Languedoc, à la suite de toutes ces guerres, se trouvait dans un fort déplorable état. Ceux qui avaient pu échapper à toutes ces violences s'étaient réfugiés dans les montagnes où ils construisirent quelques lieux fortifiés.

En cette fin du VIII^e siècle jusqu'en l'année 793 où Guillaume, comte de Toulouse (futur St-Guilhem) stoppa définitivement les sarrasins entre Narbonne et Carcassonne, le Bas-Languedoc connut encore des années de troubles et de guerres. Narbonne est brûlée par les maures en 793.

Peu après la fin de ces troubles, les Goths, laissant les forts qu'ils avaient construits dans les montagnes, réoccupent les villes que Charles Martel avait saccagées. Ils ne rendent Narbonne aux "français" qu'à la condition qu'on les laisserait vivre sous leurs lois gothiques.

La conséquence de ces conflits est que du V^e au VIII^e siècle, on constate en archéologie, une rupture dans l'occupation des sites ruraux par la rareté des vestiges de cette période.

Les nombreuses et dures épreuves qui s'abattent sur l'homme de cette époque concourent à obtenir une grande récession démographique. La dureté des mœurs est décrite par Grégoire de Tours dans son "Histoire des Francs".

Depuis la fin de l'Empire romain, le milieu rural est en dépopulation constante. Alors que pour chaque commune se trouvait pour le moins un ou deux habitats assez conséquents, et parfois même de très importantes villas, on constate pour le Haut Moyen-Age l'absence d'habitat.

Les quelques lieux recélant des vestiges de ce temps paraissent se situer sur les hauteurs. Dans la région qui nous intéresse ici, c'est le cas pour le "Castro de Monte-Calmense" (Montcalmès, commune de Puéchabon) sous la protection duquel est édifié le monastère d'Aniane en 787 (cartulaire d'Aniane, page 41, folio 15). Mais cet habitat a été très bouleversé par la permanence de l'occupation humaine sur ce site jusqu'en 1910 environ.

Seules, les quelques sépultures sous tégulæ (en batière) ou les sépultures en dalles, sans mobilier, découvertes en 1960 (au chemin des ânes) déformation de "chemin des âmes" ? qui monte jusqu'à Moncalmès, témoignent matériellement de cette période.

LE ROC DE PAMPELUNE

Le seul habitat wisigothique actuellement observable se situe près du Mas de Saugras, dans la commune d'Argelliers, et porte le nom de Roc de Pampelune. Il est assez important et dépendait de la Villa Aniana en 799 (1) (figure 2).

1. - Cartulaire de l'Abbaye d'Aniane, par Cassan et Meynial - deux volumes publiés par la Société Archéologique de Montpellier - 1900, p. 51 (original folio 18 V^o)

(Pour éviter des répétitions fastidieuses, nous désignerons au cours de ces notes les auteurs ci-dessus par leurs initiales).

(...in loco qui dicitur Osogrado cellam hédificasset cum omni adjacentia sua) (cartulaire d'Aniane, p. 51, F° 18) et cité à nouveau le 22 juin 852 dans le cartulaire d'Aniane F° 20, p. 58) (et in pago Magdalonense castrum quod dicitur Monte Calmense, situm juxta fluvium Araur, cum ecclesia Santi Hyllarii et super prefatum fluvium Caussinum, cum villulis et aspicientiis suis. Et in loco qui dicitur Sogradus cellulam quam ipsi monachi aedificaverunt).

Ces textes, les plus anciens connus pour cette région, sont très importants car ils donnent pour la première fois les noms, à peine modifiés depuis, des lieux et cités qui les portent encore de nos jours.

Le nom de Pampelune viendra plus tard, peut-être pour rappeler le souvenir de moines wisigoths fuyant l'Espagne sous le joug sarrasin et venant s'installer en ce lieu ? (2). Nous ne le trouvons dans aucun texte ancien avant le XVI^e siècle.

L'homme de cette époque reste marqué par les guerres et les invasions. Les temps ne sont pas sûrs, d'où le repli et l'installation de l'habitat sur des sites de hauteur comme à chaque période troublée.

Le site

L'implantation wisigothique sur le Roc de Pampelune est typique de cette époque. Si ce lieu reculé a été choisi, c'est qu'il réunissait toutes les conditions de sécurité indispensables à cette période (3) (figure 3).

Il se présente sous la forme d'une échine rocheuse s'élevant à 188 mètres de hauteur et dominant le vallon fertile de Saugras. Son sommet est constitué d'un petit plateau tabulaire, légèrement incliné vers le sud et protégé de tous côtés d'à pics et de ravins difficilement accessibles. Un seul passage étroit, s'élevant au nord-ouest, en permettait l'accès. Ce site offrait une certaine sécurité loin de toute voie de communication.

Les environs immédiats de ce lieu furent occupés aux temps préhistoriques et au premier Age du Fer. Au bas du rocher, une source et une mare assuraient une réserve d'eau suffisante. Un mur ferme le site côté Est qui paraît être le côté le plus vulnérable.

Le Sanctuaire

L'église primitive dégagée en 1968 (4) présente une construction de "plan en tau" d'origine orientale. Ses dimensions atteignent 18 m. de long sur 12 m. de large. La hauteur actuelle des murs s'élève à 0,50 m.. Elle est orientée Est-Ouest. C'est certainement le sanctuaire le plus ancien de la région.

Dans l'annexe de gauche gisait un sarcophage de marbre, d'une grande beauté, dont le décor associe des colombes s'abreuvant à un vase et des pampres de vigne portant des raisins. Ces sarcophages, dits "d'Aquitaine", sont datés des VI^e-VII^e siècles (5). Quelques sépultures, fouillées ou bouleversées ? apparaissent sur le rebord Ouest, près du sanctuaire. Elles correspondent à trois types successifs d'inhumations : 1° sous tégulæ ; 2° en sarcophage ; 3° en dalles.

2. - Un tènement de la commune d'Olargues (Hérault) porte également le nom de Pampelune. Au XIII^e siècle, des fondations ou des bastides portèrent parfois le nom de villes étrangères.

3. - "Dans les archives de Narbonne, on trouve deux concessions de cet empereur faites en faveur de quelques espagnols qui s'étoient répandus par le Roussillon et la frontière du Languedoc afin de fuir le joug des sarrasins, ennemis des chrétiens. Et ces espagnols avoient la permission de Charlemagne ou de son fils, Louys, ouvert des terres et construit des maisons sur ces frontières".

"Louys, par la miséricorde de Dieu, Empereur Auguste, ces espagnols qui sont venus chercher des refuges... se sont plaints à nous, par leurs députés, de ce qu'après avoir cultivé les plaines désertes et inhabitées et les avoir mises en état de produire quantités de bleds, nos Comtes ou nos Vasays veulent maintenant se les approprier... Nous enjoignons à tous les Comtes et Vasays de laisser jouir sans aucun trouble et sans aucune redevance tous ces étrangers des terres qu'ils ont ouvertes... Nous voulons qu'on fasse sept Extraits de cette concession, le premier sera pour Narbonne, le second pour Carcassonne, le troisième pour Empoires, le quatrième pour le Roussillon, le cinquième pour Barcelone, le sixième pour Girone et le septième pour Béziers... Donné à Aix la Chapelle le deuxième de février 816 et de notre Empire le troisième". (Andoque, Histoire du Languedoc, 1648, livre huitième, p. 227).

4. - Marcel Durliat "Une construction de l'époque de St-Benoît d'Aniane" - Revue Archéologique de Narbonnaise. Tome I, 1968 ; avec note annexe de H. Prades et J.C. Richard sur l'occupation antique du site.

5. - Ce chef-d'œuvre de la sculpture médiévale est visible à la salle Pétrarque de Montpellier où il est exposé.

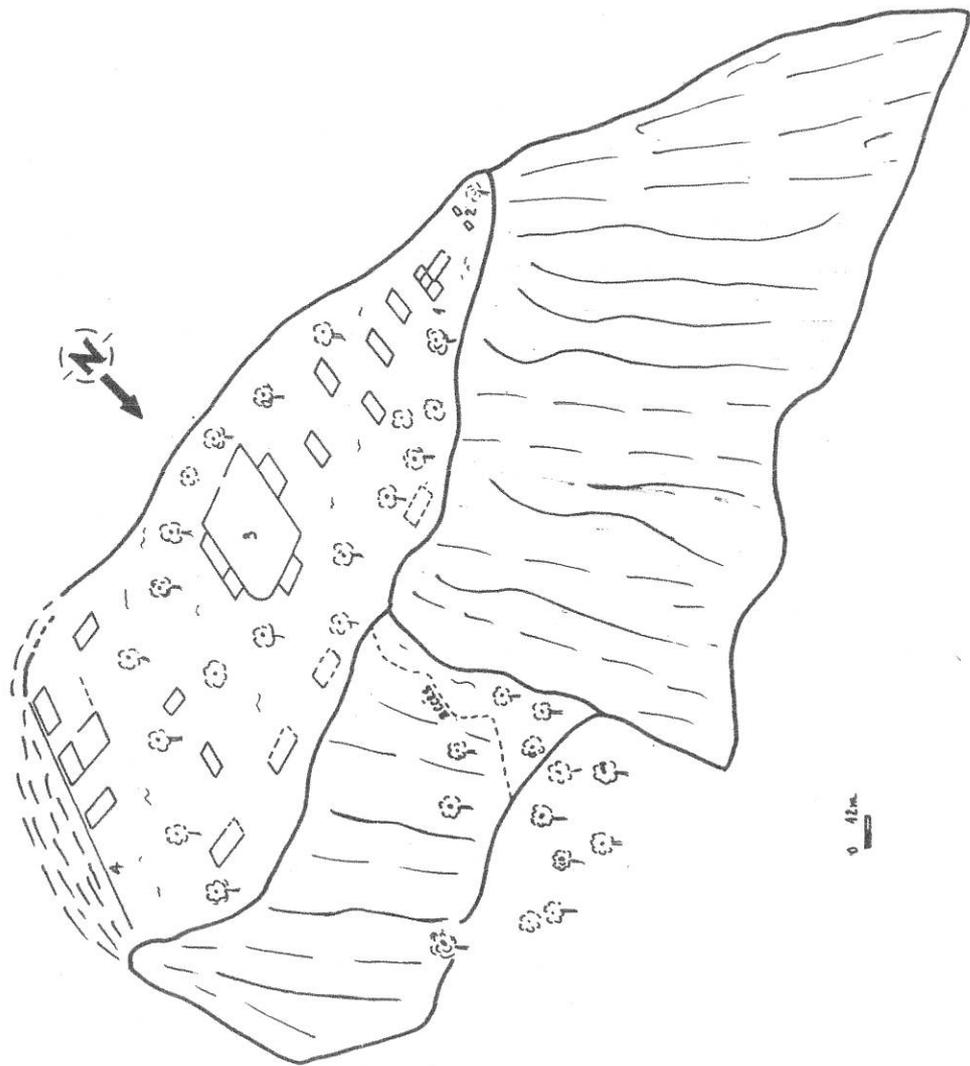


Figure 3 - Habitat et sanctuaire du Roc de Pampelune à Argelliers.

- 1- Sanctuaire
- 2- Sépultures
- 3- Habitat et emplas.

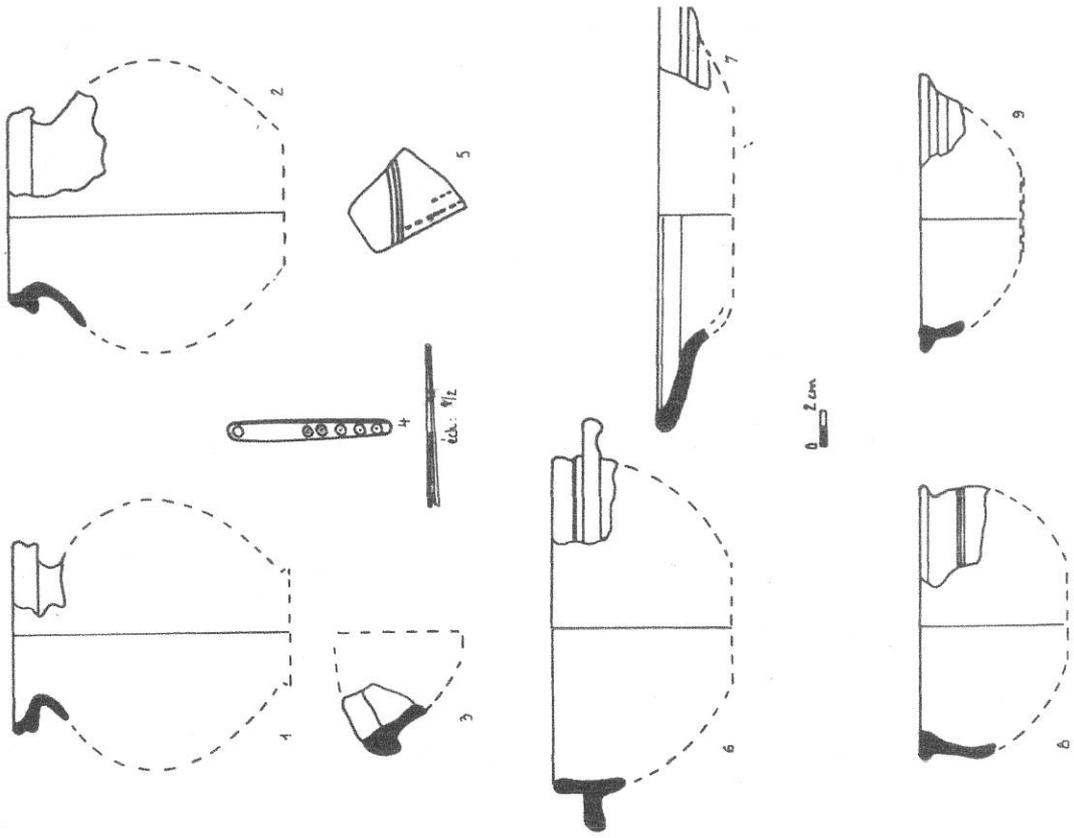


Figure 4 - Céramique du Roc de Pampelune à Argelliers.

L'Habitat

L'habitat est constitué d'une douzaine de cabanes éparses sur le plateau et de deux petits enclos entourés chacun de deux habitations qui sont des bergeries.

Les habitations présentent toutes des structures de pierres sèches, rectangulaires. Elles développent sensiblement deux dimensions internes (7x14 m.) pour les plus grandes (5x8 m.) pour les autres. Les murs, de pierres brutes, atteignent 0,75 à 1 m. d'épaisseur, ils sont composés de pierres de petit volume. Assez malmenés par le temps, leur hauteur actuelle avoisine 0,60 m.

L'élément le plus caractéristique gisant sur les cabanes est la tuile plate à rebord (tegula) très abondante sur le site. Ces tuiles ont sensiblement les mêmes dimensions que les tuiles romaines, mais elles sont beaucoup moins épaisses, donc moins lourdes. Leur pâte est le plus souvent ocre clair. Leur surface est quelquefois décorée de trois cannelures en demi-cercles concentriques ou de quelques lignes croisées formant des séries continues de losanges. Seule différence majeure, la face interne du rebord est plus courte et légèrement inclinée vers l'extérieur alors qu'elle demeure parfaitement verticale à l'époque romaine.

En un point de l'habitat, sont rassemblées de nombreuses scories de fer qui font songer à quelque forge rustique.

Ce site mériterait une exploration scientifique car il présente une remarquable organisation.

La Céramique

Les vestiges céramiques recueillis au cours de prospections de surface permettent une reconstitution graphique de quelques formes de poteries présentées figure 4 :

- 1 - bord en bandeau d'une olla en terre noire dure.
- 2 - bord en bandeau d'une olla en terre ocre dure.
- 3 - bord en amande d'une coupe dont la surface externe est noire, l'intérieur est revêtu d'un vernis orangé (claire D tardive, V^e siècle ? forme locale languedocienne de D.S.P. assiette de forme 8 ?).
- 5 - fragment de D.S.P. grise à pâte tendre décorée d'une colonne tracée à la roulette, le seul fragment trouvé sur le site (IV^e-V^e siècle).
- 6 - bord à listel d'un mortier en pâte ocre rouge dure sans vernis, forme 29.
- 7 - bord à marli d'une assiette où restent accrochées quelques traces de vernis noir écaillé.
- 8 - bord d'écuelle ou de bol d'une teinte brun ocre à pâte bien cuite portant 2 cannelures sur la panse.
- 9 - bord d'écuelle de teinte grise à pâte rugueuse bien cuite portant deux cannelures sur le rebord.

Quelques fragments, non figurés ici, parmi lesquels des bords en bandeau d'ollæ et des bords repliés, des rebords de forme 29 à listel et d'assiettes à marli. Un fragment de col d'une cruche munie d'une anse de section demi-ronde. Quelques fragments de grands vases à pâte rouge friable portant en surface un enduit blanc. Quelques fragments de grands récipients à pâte lie de vin bien cuite. Quelques fonds plats à pâte ocre ou noire à gros dégraissants. Quatre rebords de cruches ou d'amphorettes en terre rouge ou brune. Six anses de section demi-ronde, pâte rouge ou ocre rouge. Un fragment de rebord de dolium, pâte typique rouge à gros dégraissant.

On trouve également sur le site quelques clous en fer, des fragments de verre soufflé, très mince, de couleur brune ou jaunâtre. Une épingle, ou broche ? en bronze, ornée sur une face d'un décor d'ocelles (V^e-VI^e siècle, fig. 4, n° 4).

Si dans l'architecture et dans la disposition des habitats ne se retrouve plus l'ordonnance des villas du temps de l'Empire romain, il semble que quelques formes de poteries perdurent dans le matériel céramique de cet établissement qui paraît avoir été occupé du V^e au VIII^e siècle (6).

6. - Certaines céramiques du Roc de Pampelune sont comparables à celles de la Nécropole de Chabannes. - L. Rivet, La Nécropole de Chabannes, VI^e-VII^e siècles après Jésus Christ (Les Salettes - Lozère) - Revue archéologique de Narbonnaise, tome XII, 1980, p. 165 à 193.

La sécurité à nouveau revenue à l'époque carolingienne, une nouvelle cella, qui deviendra plus tard prieuré, est bâtie dans les basses terres au beau milieu du vallon de Saugras et le refuge des temps de trouble définitivement abandonné.

PERIODE CAROLINGIENNE

La Marche d'Espagne, instituée par Charlemagne après la prise de Barcelone, Sarragosse et Pampelune aux infidèles, permet au renouveau carolingien de se réaliser en toute quiétude.

A partir de la fin du VIII^e siècle, c'est vraiment à une renaissance que l'on assiste. Les grandes abbayes voient le jour, la première de cette région, Aniane, suivie de (Gellone) St Guilhem le Désert.

En 777, Benoît, fils du comte Aigulfe, gouverneur de Substantion (Castelnau-le-Lez) fonde une communauté religieuse sur des terres familiales au bord d'un petit ruisseau qu'il nomme Aniane en l'honneur du lieu où avait vécu en Italie St Benoît de Nursie, au V^e siècle.

Autour de la villa Aniana, s'organise, sous l'impulsion du moine Benoît, la vie rurale fortement perturbée aux siècles précédents.

Pendant quelques siècles, la villa carolingienne, calquée en esprit sur le modèle du Bas-Empire romain, va regrouper la vie des ruraux autour de sa cour domaniale (in curtis monasterii) (cartulaire d'Aniane 1030) et s'implanter tout à côté des villas gallo-romaines.

Les cultures pratiquées sur ces terres ont détruit les structures d'habitats de cette période. Les labours profonds effectués depuis une vingtaine d'années remontent à la surface des terres, des céramiques gris-noir à pâte fine et cendrée très cuite, où l'on reconnaît des pégaus à rebord ourlé, à gouttière, ou muni de bec tubulaire collé au rebord, des rebords à bandeau, propres à l'époque carolingienne.

Si les petites bourgades de quelques centaines d'habitants (les vici) et les évêchés demeurent les premiers sièges urbains de population, la vie demeure surtout rurale. La preuve en est donnée par la construction de nombreuses petites églises champêtres. C'est au IX^e et X^e siècle que sont créées autour d'une église ou d'un "castello" la plupart des communautés qui deviendront plus tard des villes et des villages. C'est le cas notamment pour le castrum de Puéchabon mentionné pour la première fois en 1088 dans le cartulaire de Gellone (St Guilhem le Désert) et créé sans doute depuis peu.

Il est bien difficile de retrouver l'architecture primitive des habitats dans ces vieux villages constamment remaniés au cours des siècles.

La population rurale est dispersée autour d'églises champêtres dans des "mansus".

PERIODE ROMANE

Dès le XI^e siècle, l'expansion démographique attestée dans les écrits va se développer prodigieusement pour atteindre son maxima au milieu du XIV^e siècle où elle sera stoppée par les épidémies et les guerres.

L'Habitat

Cet essor démographique se traduit sur le sol par des défrichements et contribue à l'installation de nombreux établissements ruraux. Sur les hautes terres des plateaux abandonnés à l'époque romaine, on assiste à la réoccupation des terres ouvertes aux temps préhistoriques. Ces petites exploitations rurales portent dans les cartulaires le nom de "manso" ou "masio" en langue populaire romane (langue d'Oc). Apparaissent aussi les "bastides", établissements sous tutelle religieuse et seigneuriale.

Le manse, né timidement à l'époque mérovingienne, est l'unité d'exploitation familiale. D'une superficie d'un hectare ou d'un demi-hectare, il peut être libre ou servile. Dans ce dernier cas, il est concédé à vie ou à "plusieurs vies". Une redevance est versée à l'Abbaye, partie en monnaie "cens", et partie en nature "albergue", c'est-à-dire en céréales, volailles, bétail ou en services et corvées (charroi, labour, vendange).

L'abbaye d'Aniane étend son autorité sur le bas-pays jusqu'à Frontignan, où elle possède des salines et des pêcheries, et Sète où en 852 elle possède des plages, des serfs et des pêcheries (7).

7. - "Et in pago Magdalonense... illos segos cum piscatoria et plagis maris et fiscum adhérentum illis qui nuncupatur Sita qui es inter mare et stagnum et subjungit pago Agatensi cum mancipiis et omnibus piscatoriis et aspicientibus seu adjacentibus suis" - Cartulaire d'Aniane C.M. p. 58 (original f° 20-22 juin 852).

Si l'on veut retrouver les vestiges des habitats ruraux de cette période, il faut parcourir les terres éloignées et secrètes des garrigues pour découvrir ces établissements figés depuis leur abandon.

Les structures rurales en pierre sèche de la période romane que nous avons retrouvées peuvent se classer en cinq types prédominants (Figure 5) :

- 1 - des cabanes rectangulaires à toiture de chaume, groupées par deux ou trois, disposées à quelques dix mètres l'une de l'autre, le tout entouré d'un enclos (n° 1).

- 2 - des cabanes de forme elliptique, à toiture de chaume, groupées par trois, site unique pour l'instant (n° 2).

- 3 - des bastides en forme de "damiers" comportant six à huit pièces attenantes avec enclos. C'est le type d'habitat moins fréquent, semble-t-il, quatre au total, pour la région étudiée (n° 3).

- 4 - l'habitat constitué de deux ou trois cabanes et d'un enclos, quelquefois à toiture de tuiles rondes. Habitat de La Bue (n° 4).

- 5 - la bastide munie de quatre tours aux angles (n° 5).

On peut donc, à l'aide des documents recueillis et des observations effectuées, procéder à une approche de la vie quotidienne de l'homme rural au XI^e siècle. D'après nos observations, sa demeure rustique paraît peu confortable. Assez exigüe, elle présente un rectangle ne dépassant pas le plus souvent trois mètres de large sur neuf mètres de long. Ces populations passent leur temps aux champs ou à la garde des bêtes. La faible largeur des bâtiments peut s'expliquer par la taille réduite des chênes, employés pour la charpente des toitures de chaume à un versant. Ces habitations ne paraissent pas disposer d'une cheminée. Le foyer est à même le sol ou très souvent placé à l'extérieur contre une dalle dressée à quelques mètres de l'habitation. Deux meules rotatives dans un coin de la cabane servent à moulin le grain. Des disques de fuseaux (fusaiöles) taillés dans des fragments de poterie indiquent que l'on devait filer et tisser la laine sur place pour confectionner des vêtements sur des métiers de bois rudimentaires. Peu ou pas d'argent. Les redevances sont payées en produits ou en corvées. Les échanges paraissent assez réduits. Ces communautés rurales vivent en autarcie.

Elles se rassemblent quelquefois l'an dans des lieux d'échanges (foires, marchés) tel celui de La Boissière, dont il est fait mention dans le cartulaire d'Aniane en ces termes : "merchadellum de Buxeria" qui désignent un petit marché (8).

C'est l'apogée de la féodalité, de la chevalerie, des croisades en Orient et des croisades en Albigeois qui vont porter un coup mortel à la culture occitane qui ne s'en relèvera jamais tout à fait (9).

Mais ce dont jouit avant tout cet homme rural sur ces terres d'apparence ingrates et isolées qu'il affectionne pourtant, c'est une assez grande et toute nouvelle liberté.

La Céramique

Après l'habitat, il faut présenter l'élément le plus abondant, c'est-à-dire la poterie.

Les types les plus fréquemment rencontrés sur ces habitats sont la cruche (pégau) et le pot (ola) qui prennent une place prépondérante dans le matériel recueilli. Pas un site des IX^e au XIV^e siècle qui n'en ait livré au moins un exemplaire.

8. - Merchadellum de Buxaria" cartulaire d'Aniane C.M. p. 287.

9. - Béziers paiera un lourd tribut à la Croisade de 1209. Des milliers de personnes sont tuées le 22 juillet 1209. Est-ce la réponse sanglante au meurtre de son seigneur Raymond Trencavel, tué dans l'église par la population, alors que l'évêque était roué de coups (2^e moitié du XII^e siècle) ? Dans cette époque brillante, mais troublée par les conflits d'ordre civil et religieux, les châtelaines portent des prénoms charmants. Les filles de Bernard Atto, vicomte de Béziers en 1129, se prénomment Manteline et Payenne. La femme de Trencavel, vicomte de Béziers en 1167, se prénomme Saura, sa fille, Cécile Sérane, les trois filles de Guillaume d'Ermengarde (descendant de St-Guilhem) seigneur de Montpellier en 1121, portent les prénoms de Guillaumette, Eminiarde et Adalays. La fille du comte de Gévaudan se prénomme Faydette.

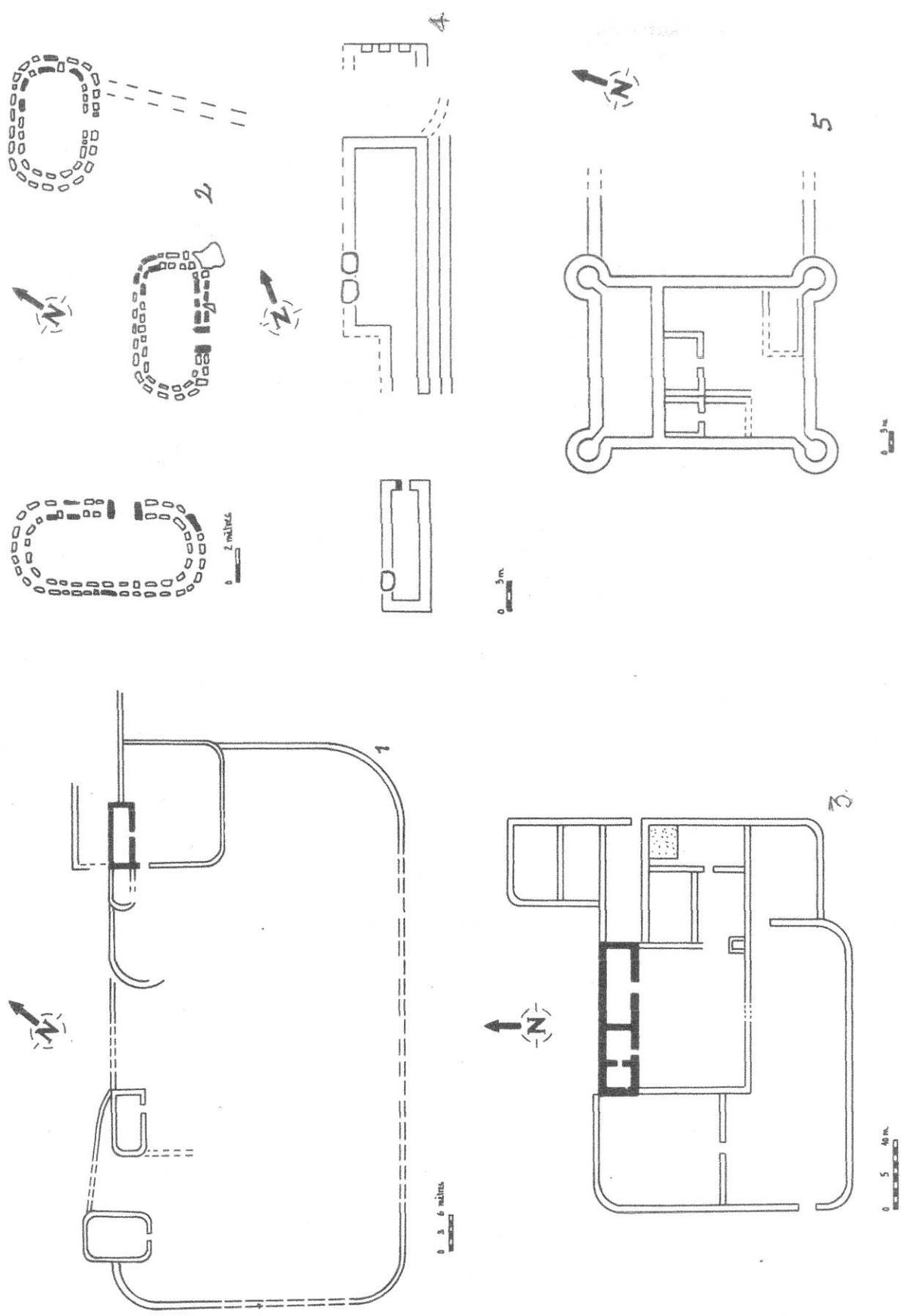


Figure 5 - n° 1 : Habitat du Mas de Cournon (Argelliers) - n° 2 : Habitat du Pioch de Marti (Viols le Fort) - n° 3 : Habitat de la Rouvière (Argelliers) - n° 4 : Habitat de La Bue (La Boissière) - n° 5 : La Bastide de Pioch Haut (Puechabon).

Les cruches se différencient par la forme du bec qui peut être pincé, tubulaire ou ponté et qui, selon sa façon et sa position, détermine certaines étapes chronologiques. La teinte de ces poteries qui peut être ocre, rouge, noire, grise ou gris-bleuté, est également un critère pour la détermination d'une époque. Mais c'est finalement la technique de fabrication employée qui déterminera le plus sûrement l'époque d'utilisation.

Aucun gobelet, ni écuelle en céramique n'ont pu être recueillis sur la totalité des sites prospectés. Ce dernier ustensile, fort nombreux encore à l'époque du Haut Moyen-Age, semble régresser sur ces habitats.

L'écuelle en céramique semble être remplacée par l'écuelle de bois, taillée dans le buis du pays qui n'a pas résisté, on s'en doute, aux éléments.

L'absence de gobelet pourrait s'expliquer par le fait que l'homme rural de cette époque a la coutume de se désaltérer directement au pichet.

L'étain, le verre, étaient réservés durant cette période aux classes supérieures, donc aux châteaux et abbayes.

Toute la poterie de terre que l'on rencontre sur la majorité de ces habitats provient d'un atelier de potier situé à Saugras, dans la commune d'Argelliers.

LE FOUR DE POTIER DE SAUGRAS

Il nous faut présenter, à ce stade de notre étude, ce four de potier, non publié, le seul pour l'instant de cette période à avoir été découvert dans cette région.

Le four de potier de Saugras a fourni en poterie rustique tous les habitats ruraux établis à cinq lieues à la ronde. Il est situé au lieu dit "Mas Viel". Non encore dégagé, il présente une forme apparemment circulaire. Il est accolé à l'habitation (en partie dégagée) ? en pierre sèche du potier (fig. 6, n° 1).

Quelques tuiles arquées sont éparses autour de l'habitat.

Une quantité très importante de tessons de poterie (plusieurs milliers) s'étale en divers points autour du bâtiment, ce qui est assez habituel auprès des fours de potiers de toutes époques. Ces fourneaux ratés témoignent de la complexité de la cuisson et de la difficulté de la dernière et délicate étape de fabrication. En effet, le succès de la cuisson détermine les diverses qualités des poteries (fig. 7).

Ce four a produit trois sortes de récipients, certains en grande quantité : 1° la cruche à une anse, de tailles diverses ; 2° le pot sans anse "l'oule" ; 3° la cruche à bec tréflé (n° 5).

La cruche peut porter un bec pincé (n° 4), un bec tubulaire (n° 1) ou un bec ponté (n° 6).

L'anse plate fait corps avec le rebord du pichet.

Les becs tubulaires sont de trois sortes, ils peuvent être cylindriques, avec un rebord (n° 1), ou tronconiques.

L'oule a un rebord plat et large pour supporter un couvercle.

La cruche à bec tréflé vient en troisième position dans la production. Elle ne paraît pas très fréquente sur le site, ainsi que sur les habitats.

Une forme assez rare de bouteille, ou gourde ? dont nous n'avons recueilli qu'un exemplaire (n° 3) et dont la vraie position du bec tubulaire est peut-être inclinée ?

Ces poteries ne portent jamais de vernis. Leurs surfaces parfois lustrées au lissoir, sont marquées de quelques coups croisés de l'outil qui forment un décor (fig. 8, n° 3).

Les teintes, assez vives, orangé, ocre, rouge brique, ces dernières minoritaires et de texture très dure, sont dues à une cuisson à air vif dite "oxydante". La teinte orangé est obtenue par une cuisson à feu doux avec aération. Les teintes gris cendré et gris bleuté sont obtenues par des cuissons en atmosphère dite "réductrice" où l'aération est obturée plus ou moins, produisant un oxyde qui s'incruste et colore diversement la surface des vases selon son intensité. Les noirs étant obtenus par suppression maximale de l'air.

Signalons que l'exposition prolongée de ces poteries au soleil ou leur enfouissement dans les terres, modifie sensiblement leur aspect premier et altère quelque peu leur texture originelle.

Quelques fonds portent à l'intérieur des coups de lissoir qui en diminuent l'épaisseur et favorisent la cuisson de la pâte (1 et 6).

Ce four paraît avoir fonctionné au XI^e siècle, si l'on se réfère aux becs pontés des pégaus (10). Il paraît être mentionné dans le Cartulaire d'Aniane (vers 1031) sous le nom de "fabrique" (Cart. d'Ania., p. 287 et 288).

Notons, pour terminer, et à toutes fins utiles, qu'un linteau de la bergerie de Saugras, située à quelques centaines de mètres, porte gravé en chiffres arabes le millésime 1109, qui n'est pas sans intriguer à plus d'un point.

La poterie grise

Ouvrons un paragraphe pour discourir de ce type de poterie qui ne devrait plus poser de problèmes à l'avenir, mais qui a été l'objet de fréquentes confusions.

Cette production résulte d'un procédé de cuisson dit "cuisson réductrice". Elle peut être classée, selon nous, dans les diverses catégories suivantes se rapportant à des époques distinctes :

1 - Poterie gris clair à pâte fine et tendre se rayant facilement à l'ongle (IV^e/V^e siècle) elle est associée à une poterie gris clair très rustique, bien que tournée, à gros grains de dégraissant que l'on ne rencontrera plus aux périodes suivantes.

2 - Poterie gris noir, à pâte fine gris clair très dure, sonore et légère, décorée quelquefois à la roulette de stries sur la panse (pégau portant parfois un bec tubulaire collé au rebord (IX^e, XI^e siècle).

3 - Poterie gris moyen à pâte noire contenant un dégraissant moyen (pégau XI^e/XIII^e siècle).

4 - Poterie grise, dure, plus lourde, à gros grains de calcaire apparents, parfois décorés de cordons en relief portant des incisions (XIV^e/XV^e siècle).

Donc, on peut constater que, à la vue d'un fragment de poterie grise, il faut bien se garder de l'attribuer trop hâtivement à l'époque du Haut Moyen-Age.

Pour conclure ce paragraphe, disons que si le décor et la forme ont une grande importance, lorsqu'ils sont absents c'est la technique de fabrication qui demeure prépondérante dans la détermination des critères nécessaires à leur différenciation.

LE CARTULAIRE D'ANIANE

Le cartulaire d'Aniane commence vers l'année 787 et s'achève au milieu du XIII^e siècle.

Si l'on veut avoir une image plus précise de la vie médiévale de ces ruraux et des rapports entre classes sociales, l'étude du cartulaire d'Aniane révèle dans ses textes, divers aspects de leur vie quotidienne. Ses pages foisonnent d'expressions et de termes, qui sont bien loin d'avoir été tous explorés, et qui restent les facteurs de très vastes possibilités.

- *Propriétaires des "mansis"* Si certains manses de la région appartiennent aux seigneurs et abbés ou sont loués quelquefois, tel par exemple le "mansum de Caprarecia" (la Cabraïresse à Aniane) qui en 1158 appartient à Bernardus Pileti, comte de Mauguio, qui le cède à l'abbaye d'Aniane pour la somme de "CCC solidis" (300 sous melgoriens) (11), d'autres manses sont, semble-t-il libres, et appartiennent aux défricheurs et pasteurs qui en assurent l'exploitation ; c'est le cas dans la paroisse St-Martin de la Boissière :

du "manso de Bua" (La Bue, commune de La Boissière) :

du manso de Boissiera (La Boissière)

du manso de Bernardi Salvatori

du manso Martini de Costa

du manso Rotgerii

du manso d'Agrès (Le Mas d'Agrès)

du manso de Duranti de Costa (sans doute le Mas d'Encoste) qui sont déclarés "mansis ab in-

10. - Jacques Thiriot. Les fours de potiers et bronzier de St-Gilles du Gard. Ecole antique de Nîmes, N° 10, 1975. - Des Burgondes à Bayard - Mille ans de Moyen Age (M. Colardelle, J. F. Reynaud, Grenoble, 1981).

11. - Cartulaire d'Aniane C.M., p. 269 (original f° 85 V^e, 1158).

cognito domino" (mas de maître inconnu). Il est à noter qu'environ deux cents manses sont cités dans le cartulaire.

- *Redevances* - Les redevances sur les produits de la terre "censium" (cens), ainsi que les "albergues" (corvées) sont énumérées tout au long des pages du volume dans les "brève" ou "carta" (charte) d'où le nom de cartulaire attribué à ce recueil qui contient 153 chartes au moins.

Certains termes sont plus fréquemment employés, c'est ainsi que le mot "casei" (fromage) est cité neuf fois ; fromaige une fois ; fromatgues une fois ; "gallina" (poule) treize fois ; "multonem" (mouton) quatorze fois ; "agnos" (agneaux) vingt quatre fois ; "amigdalæ" (amandiers) cinq fois ; "bladum" (blé) sept fois ; "civada" (avoine) quatorze fois ; "vinæ" (vigne) plus de cent quatre vingt dix fois ; "fromentum" (froment) quatorze fois. Par contre "solidos" (sol) est mentionné deux cent trente six fois ; "denarium" (deniers) cent quarante fois ; ce qui prouve toutefois l'importance des redevances en argent (12).

Nous donnons la traduction de trois documents concernant la région étudiée ici : le premier concerne un mas qui était situé aux "prés de la Ville" d'Aniane :

Document N° 1

"Brève possessionum de manso de Capraricia"

"Poncius de la Capraricia XII deniers ; Pierre Pargaménarius son frère, même somme ; Guillerma de Capraricia V deniers ; pour albergue de deux soldats ; Pierre Déodati VII deniers et Pierre de Alumno même prix ; semblablement pour l'albergue de deux soldats la même année, Raymond Stéphani X deniers, Guillermus de Cella X deniers. Les six susdits une génisse fournie le quart par Pétrus Guillermi, l'autre quart par Pe Déodati, et Pe de Alumno la moitié, et Guillermi de Cella et Raymond Stéphani des moutons, ou bien pour les moutons Guillermi Botanus XV deniers. Guillermus Alamandus et son frère XV deniers ; du Moulin deux sous "reduntur". Durand Fornerius pour une vigne plantier qui maintenant porte fruit X deniers et pour les oliviers et les amandiers vieux en ce lieu plantés la moitié du quart en "nouvelle". Pétrus Bertrandus pour le plantier qui est près de l'olivette de Guillermi Alamandi un denier et pour les oliviers et les amandiers un quart. Americus Mercerius pareillement du plantier qui est à côté un denier et pour les oliviers et les amandiers le quart. Les susdits une vache pour Pentecôte et mouton à la Saint-Jean, comme albergue pour la naissance de Notre Seigneur ; deux sous Pons de Capraricia et Pierre Pargameneril et son frère, et Guillerme de Capraricia seront aux vendanges, semblablement X deniers Durand Fornerii et Pierre Bertlandi et Aimerice, serviteurs aux vendanges. Du Moulin de Roca et du Moulin de Via, un quart chacun. Ceci sont les possessions du Mas de la Cabraïresse" (13).

Ce document est intéressant à plusieurs titres car on y trouve, outre les usages et les redevances, les cultures et l'élevage pratiqués, les corvées qui étaient assurées, surtout les vendanges et le "service militaire" ; les noms et prénoms des habitants du Mas qui devait être très important puisqu'il est désigné par le terme de "Mansum". Les redevances exprimées en "quartum" peuvent correspondre au quart du setier.

Document N° 2

"Charte des usages du Mas de la Rouvière : Ceci est la charte des usages que l'on doit exiger du Mas de La Rouvière qui est de Béranger de Valhauquès, St-Sauveur d'Aniane.

Ce mas doit donner un muid de pain et de vin l'un et l'autre. Deux porcs, chacun, de deux sous, pour la fête de St-Jean, un mouton et trois agneaux à Pentecôte, trois sous pour la naissance de St-Michel, une cuisse de vache et un setier d'orge et un autre de vin et trois pains, une albergue de six soldats. Toutes les semaines un bœuf et l'albergue de deux soldats et le quart du Mas en albergue de contribution militaire" (14).

Ce mas (un hameau actuel), comme on le constate, était assez important. On se rend compte qu'il produisait à peu près tout ce qui était nécessaire à l'existence de ses habitants, mises à part l'olive et l'amande qui ne sont point mentionnées comme dans celui de la Cabraïresse. La contribution militaire de six soldats, puis deux soldats et un bœuf pour assurer les charrois et travaux par semaine est assez inattendue. Elle donne un aspect de la vie rurale et des rapports entre les ruraux et l'autorité du moment, l'abbé d'Aniane.

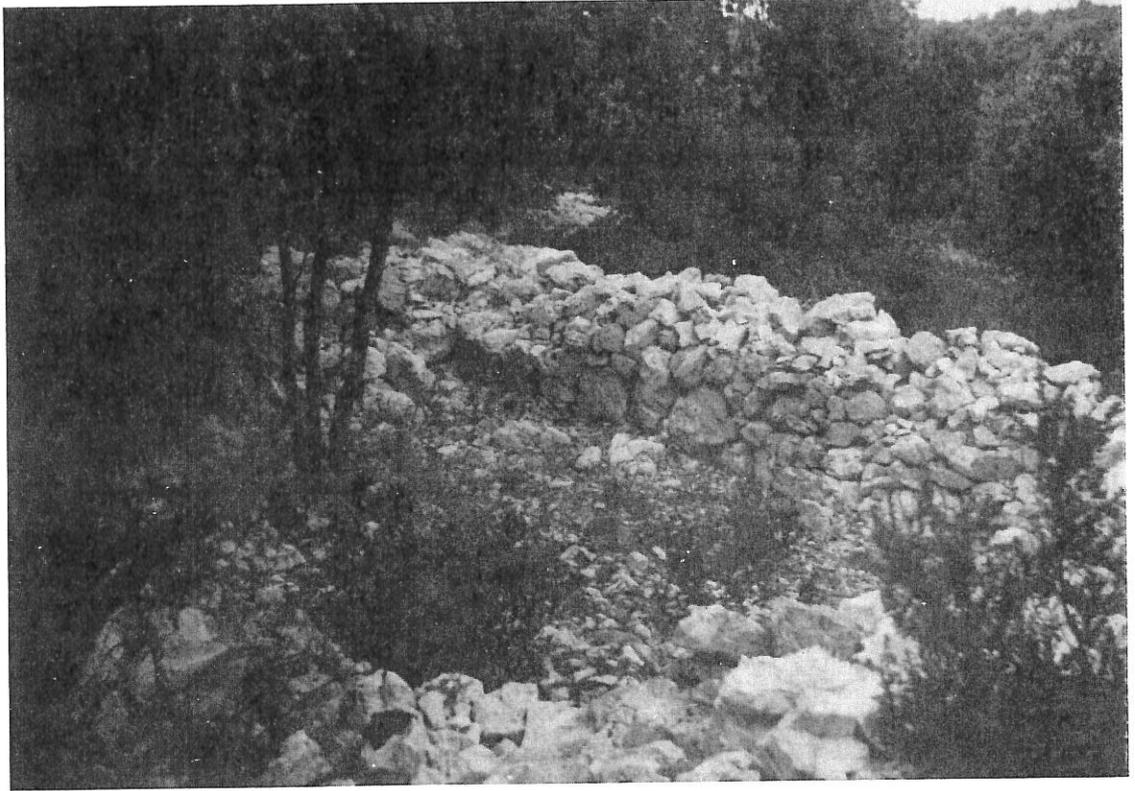
Le Mas de La Rouvière fut donné par Béranger de Vaulhauquès l'année 1100 au Monastère d'Aniane.

Passons maintenant à une région moins fertile qui est la paroisse St-Martin, située à La Boissière, qui n'était qu'un "manso" à cette époque. Les revenus étant moins élevés, les redevances le sont également.

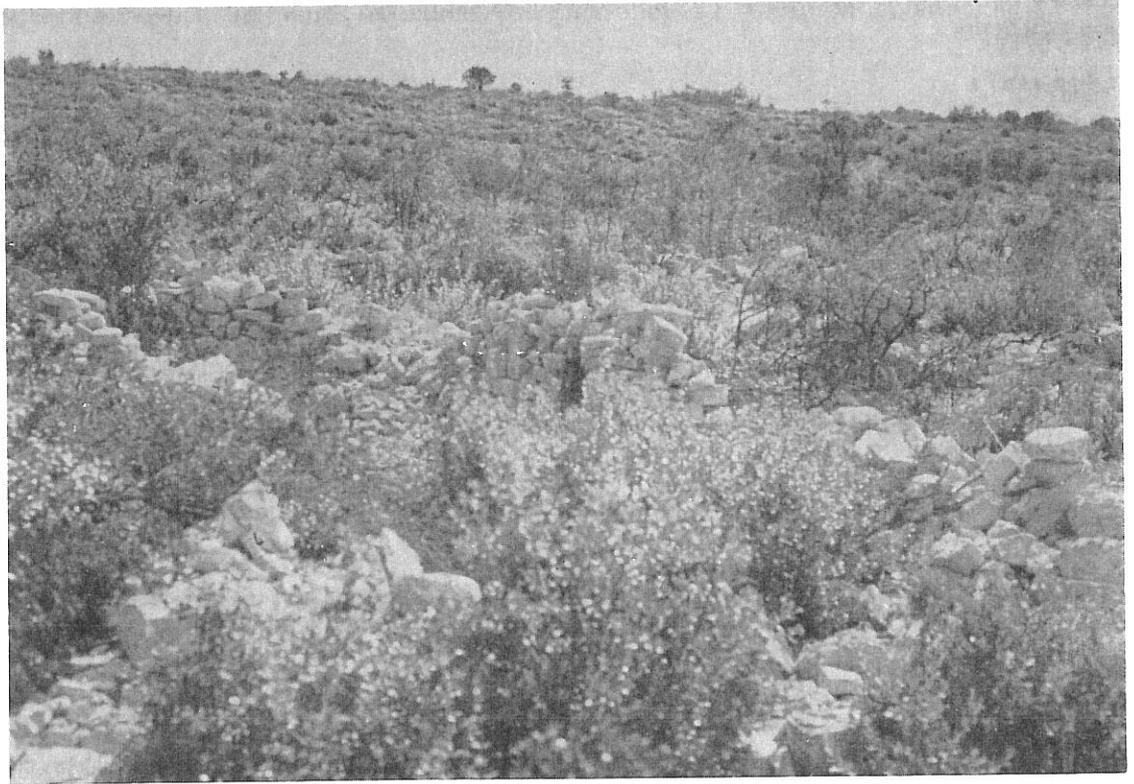
12. - Cassan, Meynial, Table chronologique et alphabétique des matières. Montpellier 1905 - Table des noms de personnes et de lieux. Montpellier 1910.

13. - Cartulaire d'Aniane C.M. p. 317.

14. - Cartulaire d'Aniane C.M. p. 446 (original f° 339).



1



2

Figure 6 - n° 1 : Habitation du potier (en partie dégagée ?) (Argelliers) - n° 2 : Habitat du Mas de Cournon (Argelliers)



3



4

abitat de la Rouvioyre (Argelliers) - n° 4 : Le gibet du Puech de Fourques (Puéchabon).

Document N° 3

"Reconnaissance des censives, à l'abbé Bernard de la Paroisse St-Martin par les divers Mas de maîtres inconnus" :

Il est dû en toute la paroisse St-Martin de... que l'on nomme Bua, un setier d'avoine pour usage et un "Ca..." (fromage) fait en ce mas, ce même mas "Caseus..." au temps des moissons pour usage une poule en la dite fête Consécration d'Aniane et pour le mas de La Boissière un setier d'avoine à pain "civate pectoris" et un "caseum" fromage... et le mas Bernardis Salvatoris "I eminam civate annuatim tempore messium" (une émine d'avoine annuelle au temps des moissons) et une poule et VII deniers chaque année... et le Mas Martin de Coste une émine d'avoine marchande chaque année au temps des moissons et le mas Rotgerii, chaque année pour la fête dite Consécration d'Aniane, deux deniers pour usage, et le mas d'Agrès, VI deniers chaque année pour la fête...; et le mas de Val Loubière, une émine d'avoine marchande chaque année au temps des moissons et pour la Consécration d'Aniane, également II poules pour usage, et le mas Duranti de Costa, I avoine marchande annuellement au temps des moissons et pour la Consécration d'Aniane (15).

Par ce texte, nous savons que beaucoup de mas de la région étaient de maîtres inconnus, donc aux défricheurs qui en assuraient l'exploitation.

Que le prix d'un fromage fait dans le mas équivalait à deux deniers.

Qu'il se consommait du pain d'avoine.

Nous retrouvons dans ce texte les noms des hameaux et villages qui les portent encore de nos jours.

Les Habitats

Donnons maintenant l'inventaire et la description des habitats de pierres sèches que nous avons recensés dans la région Nord-Est d'Aniane. Ces habitats sont établis dans des lieux isolés, boisés de chênes verts, qui ont ainsi assuré leur protection.

Situons auparavant le contexte historique de l'époque féodale :

Au XII^e siècle, la ville d'Aniane compte 1200 habitants environ. Les autres agglomérations qui l'entourent sont de tout petits villages habités par 150 à 200 habitants.

Les seigneurs de Puéchabon et de Montcalmès sont feudataires de l'Abbaye d'Aniane depuis 1162. L'abbé d'Aniane fait élever des remparts autour des cités dont il est le suzerain.

A la fin du XIII^e siècle, les habitants d'Aniane et des villages voisins obtiennent, après de nombreuses péripéties, l'autorisation d'élire des syndics, qui deviendront consuls au siècle suivant, pour les représenter et discuter des tailles et des dîmes, ainsi que de l'administration des communautés.

Dès 1271, les habitants de Clermont-l'Hérault avaient obtenu, après maintes difficultés juridiques, au palais épiscopal de Béziers, devant le sénéchal de Carcassonne, Guillaume de Cohardon, d'élire trois syndics pour administrer leur communauté. Ce "statut" devait servir par la suite de base de référence à toutes les communautés dépendant de la viguerie de Béziers (16).

La région d'Aniane se trouvait être à la limite de deux sénéchaussées voisines. Aniane, La Boissière et Puéchabon étaient comprises dans la viguerie de Béziers qui dépendait de Carcassonne. Tandis qu'Argelliers et Viols le Fort dépendaient de la sénéchaussée de Beaucaire. Ce qui ne simplifiait pas les débats dans les affaires juridiques.

Fiers et jaloux de leur terroir, les consuls de Puéchabon obtiennent, en 1400, les délimitations des terres de leur communauté, par le "plantement" de trente six bornes de séparation des communautés d'Aniane et de Puéchabon (17).

Le château de Camboux (Viols en Laval) appartient à l'évêque de Maguelone avant 1500, de même que le Mas de Calages où, à la fin du XIII^e siècle, Gui de Péan doit hommage à l'évêque (18).

15. – Cartulaire d'Aniane C.M. p. 440 (original f° 322). Le setier variait de 65,59 à 73,33 litres dans la région, l'émine équivalait à un demi-setier.

16. – Abbé Léon Cassan, "Inventaire Sommaire des Archives Communales d'Aniane antérieures à 1790" Mairie d'Aniane.

17. – Idem... note 16.

18. – Cartulaire de Maguelone.

Après de nombreuses recherches, nous avons retrouvé sur le territoire de La Boissière, au lieu dit "La Bue" une construction médiévale qui semble pouvoir correspondre à celle mentionnée dans le document n° 3.

Le Manse de La Bue - (La Boissière) (fig. 5, n° 4)

L'habitat se compose de deux bâtiments rectangulaires de pierre sèche. Le premier a une longueur interne de 10,50 m. et une largeur de 2,73 m. Le deuxième a une longueur de 17 m. et une largeur de 6 m. La largeur des murs atteint un mètre. Les toitures étaient composées de tuiles canal de teinte ocre et de pâte grossière dont l'épaisseur varie entre 1,5 et 2 cm.

Le premier bâtiment pourrait être l'habitation, le deuxième, plus grand, une bergerie ou dépendance. La hauteur actuelle des murs, très éboulés, est de 0,60 m. environ.

Les poteries ocre orangées gisant sur ces vestiges sont identiques à celles du four de potier de Saugras.

C'était un mas assez modeste d'après les redevance annuelles qu'il devait fournir et qui sont détaillées dans le document n° 3 : un setier d'avoine, deux fromages et une poule.

Aux pages 157 et 191 du cartulaire d'Aniane, il est question d'un des exploitants de ce manse qui a pour nom Guillelmi de Bua. En 1205 et 1215, il possède une terre au lieu dit Ventaion, paroisse d'Aniane, qui confronte celles de la seigneurie de Puéchabon (cart. d'Aniane, page 157).

Notons que ce manse a été précédé en ce lieu par un petit habitat gallo-romain du 1^{er} siècle après Jésus Christ, situé à cent mètres environ et par un habitat préhistorique établi à 60 m. au Nord.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, des défrichements dont témoignent encore des murs et une petite construction de pierre sèche, eurent lieu tout près de l'habitat. L'ensemble constitue une parfaite démonstration de l'évolution de l'habitat de pierre sèche au cours des siècles et de leurs défrichements respectifs.

Habitat du Mas de Cournon (Argelliers) (figure 5, n° 1)

L'habitat médiéval du Mas de Cournon est situé à 500 m. de l'église pré-romane de St-Jean de Combejagues. Il s'abrite dans un grand enclos de pierres sèches de 50 m. de large sur 80 m. de long environ. Le "locus" de Combejagues est mentionné comme pacage en 799, comme abri pour le bétail en 852 (cartulaire d'Aniane, p. 51 et 58). L'habitat, "villis que vocant Comaiachas" et "villas que vocant Comaigas" est cité en (996-1031) dans le cartulaire d'Aniane pages 287, 288 et 289.

L'habitation est placée au Nord de l'enclos, elle est constituée d'une pièce rectangulaire de 10 m. de long sur 2,75 m. de large, figurée en noir sur le plan.

Les murs, construits à sec, s'élèvent à la hauteur actuelle de 0,80 à 1 m. environ. Ils sont bâtis de deux rangs de pierres jointives posées à plat. Tous les bâtiments étaient recouverts de toitures végétales. Au-devant de l'habitation, se trouve un petit enclos de 20 m. sur 18 m. de côté.

Trois dépendances sont dressées dans l'enclos, à l'Ouest de l'habitation. Certains de leurs murs sont bâtis de pierres sur chant, avec blocage de pierraille à l'intérieur, comme ceux de la préhistoire. (Une tombe de l'Age du Bronze est coupée en son milieu par le grand enclos médiéval). Signalons qu'à 300 m. à l'Est, se trouve un autre habitat s'apparentant à celui de La Rouvioyre.

Autour de l'habitation, en partie dégagée ? nous avons recueilli sur les déblais quelques éléments de mobilier.

A une dizaine de mètres de l'habitation, une grande dalle sur chant a servi de foyer, car des éléments de poterie et des reliefs de repas sont éparés tout autour.

Parmi les céramiques recueillies sur le site, nous avons représenté figure 8 les fragments les plus intéressants.

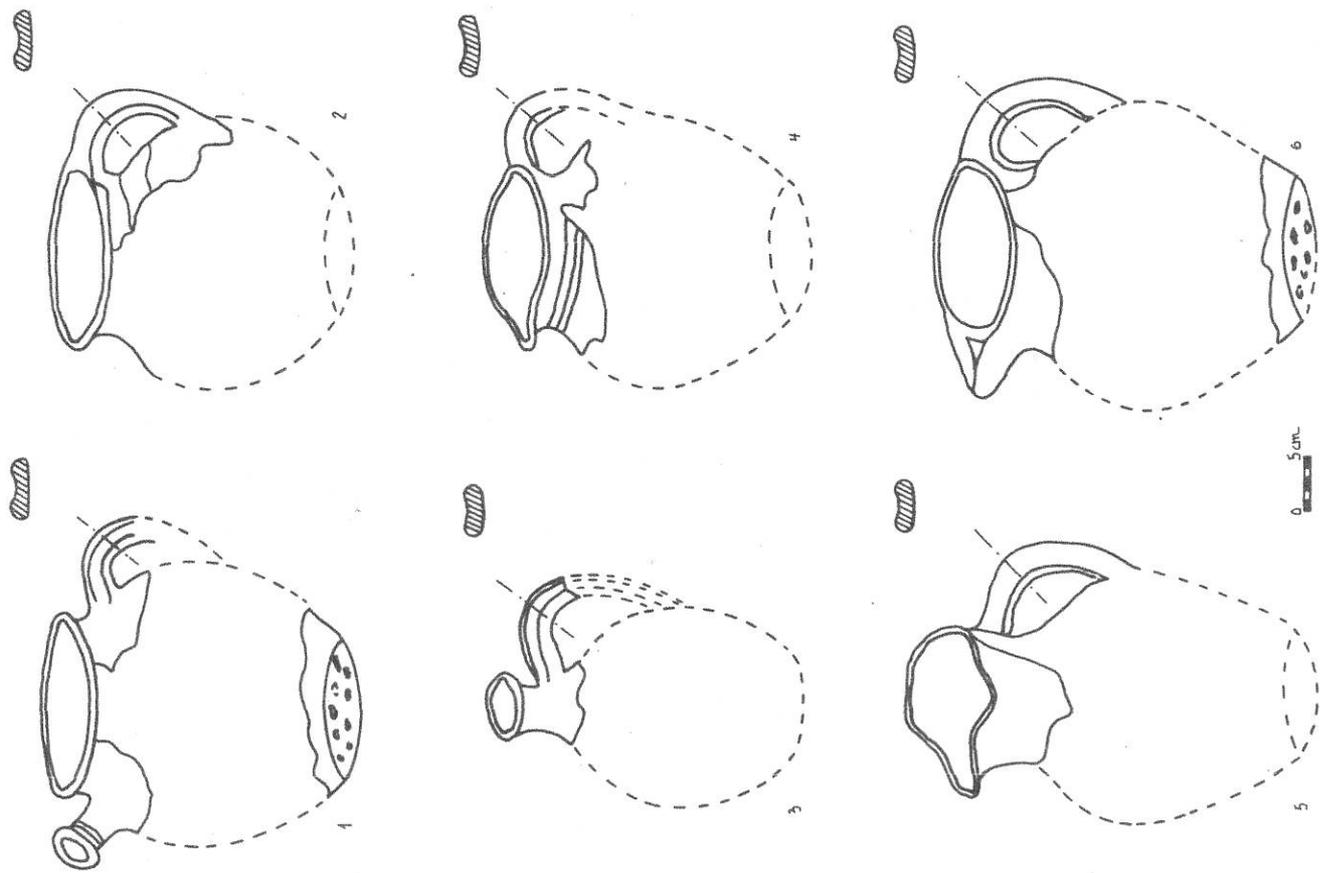


Figure 7 : Poteries du four de Saugras (Argelliers)

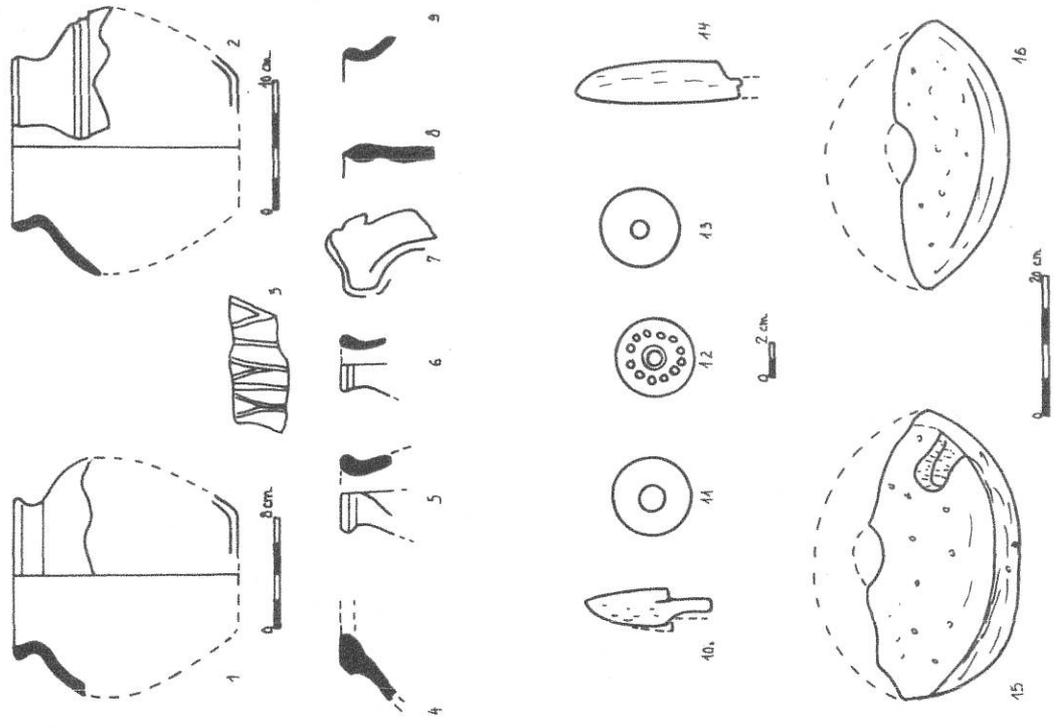


Figure 8 : Mobilier du Mas de Courmon (Argelliers)

Ces poteries proviennent du four de Saugras (X^e-XI^e siècles) :

- 1 - bord de pégau ocre orangé, diamètre d'ouverture 10 cm.
- 2 - bord de pégau, teinte marron, pâte rugueuse, diamètre d'ouverture 12 cm.
- 3 - fragment de pégau, ocre rouge, décoré au lissoir.
- 4 - bord d'une oule, teinte ocre rouge.
- 5 - bec tubulaire de pégau, teinte ocre, diamètre 6 cm.
- 6 - bec tubulaire de pégau, gris bleuté, diamètre 1,5 cm.
- 7 - anse plate de pégau, teinte ocre.
- 8-9 - rebords, teinte ocre.
- 10 - pointe de flèche en fer, longueur 5 cm.
- 11-13 - fusaïoles en terre cuite, diamètre 3,8 cm., au nombre de 6 au total.
- 12 - fusaïole en calcaire décorée de douze points concentriques.
- 14 - lame de couteau en fer, largeur 2,2 cm., épaisseur du dos 0,15 cm.
- 15 - fragment de meule rotative, en calcaire à gravier fluviatile (Hérault), diamètre 0,415 m., épaisseur 0,085 m. Cette meule porte une encoche pour la rotation.
- 16 - meule de même type que la figure 15, diamètre 0,30 m., épaisseur 0,08 m. (19).

Ces modestes objets témoignent de la vie quotidienne des occupants de la cabane. La pointe de flèche évoque la chasse (fragments de sangliers et de cerfs).

Le couteau à bout rond est semblable aux nôtres.

La fusaïole indique que l'on filait la laine des brebis.

Les meules, brisées par leur milieu, peuvent correspondre à l'article 23 de la "Sentence Arbitrale" de 1355 (voir note 19).

Habitat du Pioch de Marti (Viols le Fort) (figure 5, n° 2)

Cet habitat médiéval présente un ensemble de trois cabanes à absides. Les murs, maçonnés à sec, très éboulés par endroits, atteignent 0,75 à 1 m. de largeur. Leurs éboulis, comme cela est habituel pour les habitats, comblent l'intérieur des cabanes. L'absence de tuile indique une toiture végétale. Deux entrées sur les trois sont constituées de dalles sur chant. La poterie recueillie, de teinte orangée et ocre brun, est similaire à la production du four de Saugras.

Citons un bec tubulaire, un bec ponté, un décor croisé sur la panse d'un pégau, de même type que le décor figure 8, n° 3.

Ce type de cabanes à absides, très fréquent au cours de la période préhistorique (Cambous, Viols en Laval) beaucoup plus rare au Moyen-Âge, se retrouve en Bretagne sur le site médiéval de Pen-er-Malo (XII^e siècle) (20). Leurs toitures en fibre végétale étaient fort probablement façonnées à deux versants.

En 1181, l'Abbaye d'Aniane acheta à Bertrand de Puéchabon les dîmes qu'il possédait dans la paroisse St-Etienne de Volio (Viols le Fort) pour 400 sous melgoriens (cartulaire d'Aniane, p. 135).

Le cartulaire de Maguelone fait mention en 1238 du "mansî de Gardiolis" et du "manso de Massella" (Viols-le-Fort), où se trouvent encore des vestiges d'une habitation aux murs maçonnés en appareil dit "opus spicatum".

19. - Sentence arbitrale du 2 novembre 1355...

22°/ Les habitants paieront la mouture de leur blé avec l'éminal quand il y aura plusieurs émines de blé à moudre. Si la quantité est moindre qu'une émine, on donnera le vingtième ou la moitié du vingtième selon le cas.

23°/ Celui qui ira moudre ailleurs qu'au moulin de l'Abbé, paiera comme amende la valeur du prix de mouture et non le double comme précédemment. (Inventaire Général - Caulier - 1785 - Mairie d'Aniane).

20. - Patrick André, Roger Bertrand, Michel Clément. "En Morbihan, Permanence d'un type d'habitat. La Maison à pignons en abside". *Archéologia* n° 97, Août 1976.

Le Manse de Lavene (Puéchabon) (figure 10, n° 2)

L'habitat est situé à trois cents mètres du hameau actuel, au bord d'une draille qui se dirige vers le Nord pour rejoindre le chemin de la Verrerie. Les deux habitations rectangulaires attenantes, ont une dimension interne de 8 m. sur 4,50 m.. Les murs ont une largeur de 1 m. Les entrées sont orientées à l'Ouest. Les deux habitations écroulées, forment un tas d'éboulis sur 0,60 m. de hauteur, comme c'est souvent le cas pour les habitations de pierre sèche.

L'habitat était recouvert de toitures végétales. A huit mètres à l'Est, un enclos de 4,50 m. sur 6 m. de dimensions intérieures, dont les murs s'élèvent à 1 m. environ, a été construit. Malgré l'éboulement des murs, l'espace interne n'est pas du tout comblé comme c'est la règle pour les enclos dont les murs ont une hauteur moindre que les habitations. Le mur Sud de cet enclos, comportant très peu de pierres, permet d'envisager la possibilité d'une palissade de bois renforcée au pied d'un calage de pierres et d'une large porte pour le troupeau.

La poterie retrouvée, de teinte ocre ou gris bleuté, assez dégradée, gisant autour de l'habitat, ressemble en tous points à celle du four de potier de Saugras (un fragment identique au n° 3 de l'habitat du Mas de Cournon).

Un beau fragment de meule en grès fin et divers fragments de même type.

Le Manse de Valle (Aniane) (figure 10, n° 3)

Situé sur la rive gauche du ruisseau de Corbières, près du tènement appelé Coignet, le Mansus de Valle, dans la paroisse St-Sylvestre de Brousses, comptait plusieurs familles au XII^e siècle (cartulaire d'Aniane, Cassan, Meynial, p. 445).

L'an 1153, Bernardus Razim et Bérangerius concèdent, sur le conseil de Willermi, abbé d'Aniane à (Pétrum) Duranti de Valle, ainsi qu'aux autres "mansos de Valle" possesseurs de huit porcs, paturage au bois de Valle, excepté le bois de Podio alto et le restant du patrimoine, pour une année dans le bois précité pour les huit porcs (cartulaire d'Aniane C.M. p. 445).

Dans un autre document, un rôle terrier, Vicencius de Valle doit donner une mesure de bonne huile et XII demiers pour un plantier (cartulaire d'Aniane, p. 311).

Une sentence arbitrale en latin, sur parchemin, rendue par Guy, abbé d'Aniane, accorde en 1322 aux habitants de Puéchabon usage paturage et ramage, exceptés chênes blancs (quercubus) et chênes verts (euseis), au tènement dit de "conhet" au lieu y spécifié et limité, le reste du même tènement hors de ces limites restant pour usage et propriété du "Mansus de Valle" (21).

Les vestiges que nous avons retrouvés en ce lieu sont constitués de deux habitations de pierres sèches et d'un enclos.

La première construction, de forme rectangulaire, mesure 7 m. de longueur sur 2,80 m. de largeur interne. Hauteur des murs 1 m.

La deuxième, située à quelques mètres, est de dimensions sensiblement inférieures. La largeur des murs atteint 0,90 à 1 m.

Les toitures des bâtiments étaient constituées vraisemblablement de chaume ou de genêt, à un seul versant, vu leur faible largeur.

La céramique recueillie s'apparente toujours à celle produite par le four de potier de Saugras. Notons que l'entrée des habitations est constituée de dalles dressées comme à la période préhistorique (représentées en noir sur la figure 10).

A deux mètres de l'angle Sud-Est de l'habitation, on aperçoit les vestiges d'une petite construction circulaire très arasée (four à pain détruit, foyer, ou niche d'un chien ?)

21 - Philippe Caulier, "Inventaire Général des Titres, Documents, Papiers du Chartier de la Communauté d'Aniane", 1785. Manuscrit original, Mairie d'Aniane, archives communales.

A dix huit mètres environ au Sud de l'habitat, se trouvent quatre petites cellules en carré, contiguës, de 1 m. de côté. Une fosse bâtie de pierres sèches, mesurant 1 m. de large sur 2,50 m. de long, se trouve tout à côté.

Sommes-nous en présence de sépultures de l'Age du Fer ? Un tumulus non fouillé s'élève encore à quelques dizaines de mètres au Nord de l'habitat.

La bastide de Pioch Haut (Puéchabon) (figure 5, n° 5)

Le 4 mai (996 à 1031 - date large) Frédoius, évêque, donne au Monastère d'Aniane, en alev, dans le comté de Substantion, à la limite de la Villa Combejagues (Mas de Cournon actuel) et d'Argelliers, le lieu en herme de Podio Alto, afin que les moines fassent en ce lieu un mas avec courtil et bétail pour leur revenu, mais à savoir qu'aucun d'eux n'a la permission de séparer ce lieu de la communauté (cartulaire d'Aniane ; Cassan, Meynial, p. 287).

Le bois de Pioch Haut restera la propriété de l'Abbaye jusqu'au 18 juillet 1791, date à laquelle la communauté de Puéchabon l'acheta pour le prix de 10.500 livres, lors de la vente des biens ecclésiastiques (22).

Il est fait mention de ce lieu de Pioch Haut dans les archives de Puéchabon le 9 novembre 1603, lorsque Guillaume Combes, fermier des droits seigneuriaux de l'abbé d'Aniane à Puéchabon, sous-arrente à Jacques Cournon, du Mas de Cournon, dit de Combejagues, le devès de Pioch Haut pour trois années au prix de trente livres par an.

Le 8 avril 1715, lors de la vente du bois de Peyre Fioc et Piochaut, la ville d'Aniane se réserva 480 chênes blancs qu'elle fit marquer (inventaire Caulier, 1785 - archives communales, mairie d'Aniane).

En compagnie de notre ami Roland Martin, nous avons retrouvé, grâce à sa parfaite connaissance du terroir de Puéchabon, les vestiges de cet habitat de Pioch Haut, situé à la limite des terres d'Argelliers et de Puéchabon.

Cette construction médiévale, assez inhabituelle, présente un rectangle de 30 m. et 25 m. de côté, flanqué de quatre tourelles aux angles. L'épaisseur des murs de pierres sèches est de 2 m. en certains points. La hauteur actuelle des murs se situe entre 0,80 et 1 m.

Des fouilles permettraient peut-être de savoir si les tours d'angles étaient des "capitelles" couvertes de toiture en encorbellement ? Ce que nous ne pensons pas, vu l'absence de lauses nécessaires à tout encorbellement.

Les mêmes poteries, ocre et brique, dont un fond, un bord de marmite et un bec ponté de pé-gau, gisaient sur les ruines des constructions.

Ce type de bec ponté apparaît pour la première fois, semble-t-il, au milieu du XI^e siècle sur les habitats de notre région.

L'habitat proprement dit est constitué de trois ou quatre cases, le reste étant des dépendances ou des enclos. Les toitures étaient constituées de matière végétale (chaume ou genêt ?).

Deux petites mares, actuellement à sec, situées sur la pente Ouest, datent probablement de cette époque, vu leur isolement. Le grand champ défriché au bas de la colline fait partie lui aussi probablement du contexte médiéval.

L'aspect général de cet habitat nous avait quelque peu intrigué lors de sa découverte. Le voile de mystère entourant cette construction fut levé par la mention un peu surprenante du cartulaire citant "La Bastide de Pioch Haut" (bastidae de podio de alto - cartulaire d'Aniane) (Cassan Meynial, p. 285 et 286, 1031 à 1060).

Le lieu en herme de "Podio Alto" du début du XI^e siècle vit se construire une bastide dans le milieu du XI^e siècle. Sa situation, assez isolée dans un lieu qui n'offrait pas d'avantages suffisants, explique l'insuccès de cette fondation qui n'a pas réussi à fixer un habitat durable, comme ce fut le cas en d'autres lieux pour d'autres bastides.

22. - Abbé Emile Bougette - Histoire de Puéchabon (Hérault) p. 160, Imprimerie des Beaux-Arts, Lodève, 1950.

Le 12 janvier (1031 à 1060) une notice faite entre l'abbé d'Aniane et Wilermum, fils d'Ermengau des Deux Vierges d'une part et les hommes et femmes de la bastide de Pioch Haut ; Waltérii, sa femme Poncia et leurs enfants ; Richarède et sa femme ; Arnaldi, sa femme, ses fils et ses filles, d'autre part, stipule que longuement et vivement ils feront à l'abbé ~~visite~~ Willermo avec dix cavaliers, une fois l'an, mais non au temps des grandes fêtes ; ils donneront à l'abbé trois jeunes moutons. Pour la notice et accord de l'abbé, vingt sous au monastère.

Et si quelque homme ou femme susdits mouraient, les descendants des défunts conserveraient leurs parts. Et quand ces hommes et femmes susdits viendraient à mourir, tous les cens cités ci-dessus subsisteraient. Et lorsque Guillerumus, fils d'Ermengau décèdera, tout ce précité demeurera à l'Abbaye.

Et si quelque homme ou femme ou parent venait à ne pas respecter le compromis, il irait au-devant du courroux de Dieu, serait excommunié "a Patre" et, comme Judas qui trahit le Seigneur, partagerait son enfer (23).

Ce texte du cartulaire nous apprend, en plus d'une foule de renseignements très intéressants, que trois couples et leurs enfants, soit 12 à 15 personnes, vivaient un peu à l'étroit il est vrai, une vie bien rustique dans les trois cases en pierres sèches de cet établissement. Ces gens devaient redevance à l'abbé d'Aniane, à qui ils rendaient visite une fois l'an.

Il apparaît d'autre part que Willermus des Deux Vierges, féodal du lieu, ait eu une option personnelle sur la Bastide de Pioch Haut, puisqu'il doit, une fois l'an, visiter ~~l'abbé~~ *la bastide* avec une garde de dix cavaliers.

La dernière phase de la notice, en forme de menace, peut indiquer de la part des paysans de l'époque, une certaine résistance à la fiscalité de l'abbé.

Les trois ordres majeurs de la Société (clergé, noblesse, paysannerie) sont donc liés pour le meilleur et pour le pire sur la Bastide de Pioch Haut.

PERIODE GOTHIQUE

Si, jusqu'au milieu du XIV^e siècle, la population de la France poursuit son fulgurant essor démographique, la deuxième moitié du XIV^e siècle est marquée par de grandes épreuves qui s'abattent sur le pays. Cet état de fait entraînera l'abandon des sites précédemment habités pendant l'âge d'or des XII^e et XIII^e siècles.

Les archives communales d'Aniane nous donnent de précieux renseignements sur les événements qui remuent la Cité.

Les pénibles épreuves qui, en ce siècle, s'abattent sur le pays, rendent les habitants malheureux. La peste fait beaucoup de ravages. Aniane, compte en 1355, 275 chefs de famille, soit environ 1300 habitants. En 1372, on ne dénombre que 108 chefs de famille. En 1383, 28 feux et 18 à peine en 1387, soit 100 habitants. Les routiers des grandes compagnies se transforment en pillards, assiègent et rançonnent la ville d'Aniane le 13 avril 1361. A ces malheurs, s'ajoutent les exactions des commissaires royaux levant les impôts, et l'usure peu scrupuleuse de certains prêteurs juifs. Les anianais se révoltent et pourchassent leurs persécuteurs. On signale que des bandes armées sont dans la région. Le 11 juillet 1374, les routiers des grandes compagnies de Seguin de Badefol, empruntant l'étroite voie médiévale, sont à Puéchabon. Le 4 décembre 1383 ils sont signalés à St-Martin de Londres. Des famines provoquées par les mauvaises récoltes dues à des hivers très froids suivis de sécheresse en été, accentuent la misère des citadins comme des ruraux.

La dépopulation de cette moitié du XIV^e siècle fait le vide sur les terres d'alentour. Les habitats précédemment explorés sont abandonnés et livrés aux ronces et aux animaux sauvages. Le seul habitat se rattachant à cette période est celui de la Rouviyore (Argeliers) (24).

23. - Cartulaire d'Aniane C.M. p. 285 et 286.

24. - Le XIV^e siècle sera celui des persécutions des Templiers. Il verra le commencement de la gabelle, les premiers Etats Généraux des Provinces, les hommes des champs (pastoureaux) trop nombreux, errer en groupe et susciter des troubles en Languedoc. L'an 1319, trois mille d'entre eux, partis de Beaucaire, traversent le Languedoc jusqu'à Carcassonne où ils sont décimés par Amalric III, vicomte de Narbonne. Ce dernier sera général des armées de la République de Florence contre les Gibelins.

Le 16 août 1327, un jeune montpelliérain revenant d'Italie soigner les malades, meurt dans une prison de sa ville où il avait été jeté par erreur comme espion étranger. Il sera canonisé plus tard sous le nom de St-Roch et ses reliques portées à Venise en 1485 (Andoque, Histoire du Languedoc, 1648).

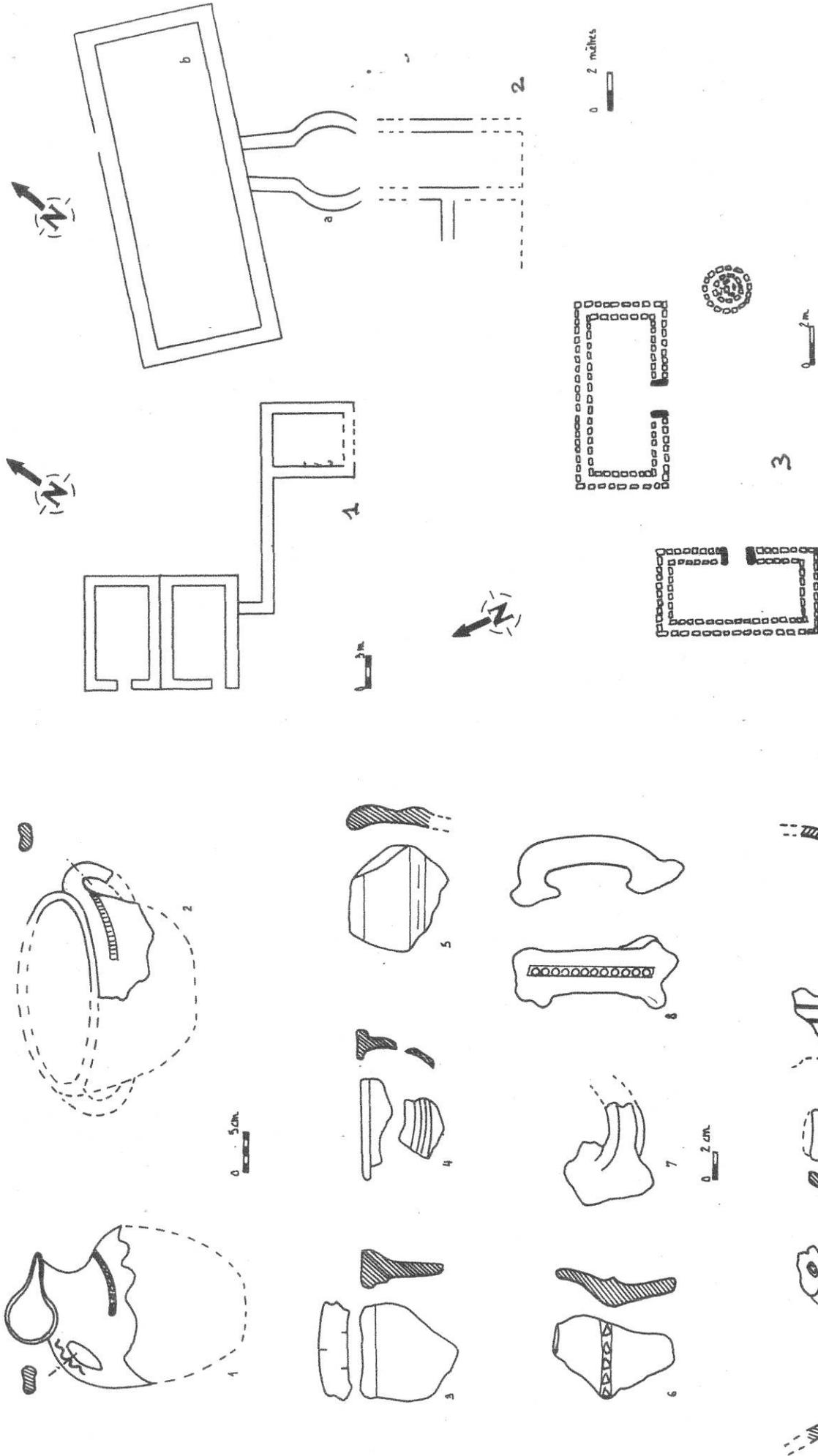


Figure 10 - n° 1 : Habitat de Lavène (Puéchabon)
 n° 2 : Habitat et four de potier de Saugras (Argelliers)
 n° 3 : Habitat de Laval (Antane)

Figure 9 : Céramique de la Rouvioyre (Argelliers)

HABITAT DE LA ROUVIOYRE (Argelliers) (figure 5, n° 3)

Cet habitat, situé au sommet d'un mamelon, est assez important. Il présente un plan en damier qui se retrouve dans trois autres habitats de type "bastide". Mieux agencé que les manses que nous venons de décrire, la construction de ses murs de pierres sèches est plus soignée. Les nombreux éléments de la toiture que sont les tuiles ocres et ocres rouges, sont beaucoup mieux élaborées que celles gisant sur l'habitat de la Bue. Leur épaisseur moyenne est de 1,5 cm. L'emploi des blocs semi-cyclopéens de 1 m. de long est fréquent dans les murs, composés de deux parements. Une niche est conservée dans le mur Ouest. La hauteur des murs est de 1 m.

La partie habitation, reconnaissable à ses dimensions et à son volume de pierres et de tuiles, est figurée en noir sur le plan. Le reste des constructions se compose de dépendances et d'enclos. Côté Est, une élévation de 4 m. x 4 m. fait songer à un four.

Signalons qu'à vingt mètres au Nord, se trouve un dolmen sur le rebord de la crête.

Dans la céramique recueillie sur le site, on ne retrouve que de très rares poteries ocre et ocre orangé fréquentes sur les habitats précédemment étudiés. Le profil des poteries, les cordons alvéolés, les fonds à pied, les grands vases de stockage à paroi épaisse et larges rebords, les rebords plats, la teinte grise des poteries à gros dégraissant, les cordons alvéolés et surtout les quelques poteries vernissées, indiquent une phase plus tardive du Moyen-Age (XIII^e-XIV^e siècle). C'est pour l'instant le seul habitat de la région livrant ce type de poterie, mis à part le Château du "Géant" à St-Guilhem le Désert, la verrerie médiévale de la Seube (Claret), et le mas "fortifié" de Calages (Viols le Fort) ce qui est significatif (25).

Cette rareté est logique car elle correspond à l'effondrement démographique survenu en ce milieu du XIV^e siècle.

Cette construction, proche du "lac Barandon" paraît correspondre à la "bastide de Laco Balandone" mentionnée p. 289 du cartulaire d'Aniane, au début du XI^e siècle (996-1031). Cet habitat aurait donc été occupé durant quatre siècles ?

L'abandon de tous ces sites se place dans cette conjoncture de crise qui va éprouver douloureusement la fin du Moyen-Age.

Le matériel céramique présenté figure 9 se décompose ainsi :

1 - cruche à bec tréflé en poterie grise à gros grains, décorée sous le col d'un cordon horizontal à impressions et d'un signe serpentiforme sur l'anse (marque de potier ?) diamètre de la panse 22 cm.

2 - fragment d'une terrine à rebord plat, portant un cordon horizontal incisé, sous le rebord, pâte gris-brun à gros dégraissant, diamètre d'ouverture 25 cm.

3 - bord plat décoré d'incisions.

4 - rebord d'une coupe décoré de cannelures, la pâte est blanche, très dure, l'intérieur porte un vernis jaune-vert ainsi que le rebord.

5 - fragment à larges cannelures d'une grande jarre de stockage, pâte grise à gros grains, épaisseur 1 cm.

6 - rebord d'un vase avec cordon horizontal portant des alvéoles, pâte grise à gros dégraissant.

7 - fragment d'une marmite portant une anse horizontale pâte rosée dure, vernis jaunâtre à l'intérieur.

8 - anse de section demi-ronde d'une cruche portant un cordon alvéolé, pâte grise à gros dégraissant.

9 - fond d'une cruche avec pied, pâte grise à gros dégraissant, diamètre 32 cm.

10 - Anse demi-ronde avec coup de doigt portant un vernis verdâtre à l'intérieur, pâte rougeâtre, diamètre 2 cm.

25. - Jean Bordenave, Michel Vialette - "La mentalité religieuse des paysans de l'Albigeois médiéval". Ed. Privat, 1973.

11 - bec tubulaire à cannelures, en pâte rosée, très cuite, diamètre 4 cm.

12 - anse plate portant trois cannelures, pâte blanc rosé, épaisseur moyenne 0,6 cm., vernis brun jaunâtre à l'intérieur.

13 - fond plat avec pied, pâte grise à gros dégraissant, diamètre 35 cm.

Il est à noter l'absence de céramique "hispano-mauresque" ainsi que celle de meules si fréquentes sur les habitats de la période précédente, la similitude des fragments n° 3 et 5 de la figure 9 avec la céramique de Saint-Amans de Teulet (Le Pouget) (26).

Sur le plan architectural, une certaine normalisation dans la largeur des pièces d'habitation (2,80 à 3 m.) et des murs (0,90 à 1 m.) peut être observée. Les murs, assez sommairement bâtis dans la plupart des habitats par des agriculteurs-éleveurs, maçons occasionnels, comportent quelquefois l'emploi de l'appareil en besace aux angles et aux entrées. L'emploi de la pierre posée de chant aux entrées ou dans la construction est assez fréquente. Les murs d'enclos et des dépendances sont parfois composés de deux murs de parement avec un blocage interne de cailloux (habitat du Mas de Cournon).

VOIE ANTIQUE

Parmi les vestiges de la période médiévale, il nous faut mentionner la voie antique de la région.

Cette voie fut d'abord romaine, avant d'être médiévale. Elle aboutissait au Pont du Diable, construit vers 1029, qui aurait été précédé d'un ouvrage romain (G. Combarrous).

Cette voie secondaire Nîmes-Millau, passait par Sommières, Trévières (Tres Viæ), Calages, Viols le Fort, Puéchabon, le Pont du Diable et gagnait le Larzac par un passage proche du Mont Baudile. Une bretelle se dirigeait vers Gignac, via Lodève et Clermont (27).

Longtemps utilisées, les voies antiques n'ont été abandonnées que tardivement, grâce à la création vers le milieu du XVIII^e siècle, par Trudaine, du Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, qui établirent de nouvelles routes.

Dans la région qui nous occupe, la plus ancienne voie a été désignée d'abord par le terme de "volio" qui a donné St-Etienne de Volio (Viols le Fort).

La toponymie nous est souvent d'un grand recours pour retrouver le tracé des voies antiques. Le terme roman de Combejagues (combe de Jacques) en est une preuve supplémentaire et correspond à l'un des chemins de St-Jacques de Compostelle qui, d'Arles à Toulouse, passait par Viols le Fort pour pouvoir toucher St-Guilhem le Désert.

Le tènement de Poussaury (altération de Pioch Auri), près de l'église romane de St-Sylvestre (Puéchabon) est un de ces "auros" qui, avec diverses déformations, jalonnent les voies romaines de la région (28).

En effet, l'itinéraire de l'antique voie passe entre les deux collines de Poussaury et Puech de Fourques, distantes de huit cents mètres.

Au XVII^e siècle, cette voie antique était désignée du nom de "Chemin Farrat" qui s'applique comme en bien d'autres lieux à la voie antique principale du pays. C'est le nom quelle porte dans le plan cadastral de Puéchabon (1828).

Dans le terroir de Puéchabon, le tracé de cette voie est également attesté par des textes des XVII^e et XVIII^e siècles dans plusieurs actes du compoix de Puéchabon. Citons par exemple l'article de Jacques Dupin Jeune "Item un pallié, jasse, cour et ferraguiet assiz au bouv confront du livan Fulcrand Combes, du couchant le yemin di Violem..."

26. - Bernard Pauzes. Note sur un vase médiéval. *Bull. de la S.E.S. de Setz*. V. 1973.

27. - Gaston Combarrous - "Sur une voie romaine de Rodez à Nîmes, du Pont du Tarn à Millau au Pont du Diable" - *XLVII^e Congrès F.H.L.M.R. Rodez*. 1974. p. 285-299.

28. - Gaston Combarrous - "La voie romaine Luteva-Sextantio. - *100^e Congrès National des Sociétés Savantes*. Paris. 1975. p. 115-128.

Dans un autre article du compoix, celui d'Antoine Benoit, il est écrit notamment "Item un champ et jasse assise au booa confronte du livan Guillaume Canalse et seu d'Anthoine Cournon, du couchant Anthoine Porter, Simon Marchal du marin, de seu sivan Jacques Granier et Fulcrand Dupin et du ven dreit le darmarch et le yehemin routier". Le "booa" est actuellement le tènement du Bol que parcourt le chemin Farrat.

En compagnie de deux bergers et d'un cultivateur de Puéchabon, nous avons retrouvé et parcouru cette ancienne voie principale du pays qui, par endroit, n'est plus qu'un sentier très étroit.

Cette voie est toujours désignée, par les anciens du pays, du nom de "cami Farrat".

Le champ du Maréchal porte toujours le même nom, comme au XVII^e siècle. Les propriétaires actuels de ces parcelles bordant la voie antique portent eux aussi les mêmes noms, et sont les descendants des cultivateurs des XVII^e et XVIII^e siècles.

Cette antique voie utilisait avec un sens remarquable du terrain, les meilleurs passages et l'itinéraire le plus direct. Sur cette voie, le transport des denrées ne pouvait se faire qu'à dos de mulet. La cité d'Aniane, en 1687, ne possédait qu'une seule charrette, celle des Bénédictins (29). En 1744, on avait trouvé sur cette voie des personnes mortes, attaquées par des voleurs. Elle ne sera abandonnée que vers 1787, après la construction plus à l'Est d'une nouvelle voie d'accès au plateau de Viols, moins étroite, qui portera le nom de "Grand Chemin". L'adjudication des travaux s'éleva le 24 décembre 1783, au prix de 51.500 livres. L'achat des terrains nécessaires pour ces nouvelles voies s'éleva à 2934 livres. Les travaux ne furent terminés qu'en 1787, après une augmentation de 14.600 livres (archives communales de Puéchabon).

Enfin, au milieu du XIX^e siècle, une troisième voie, l'actuelle départementale 32, sera tracée parallèlement, au milieu des deux voies antérieures.

Cette voie antique qui parcourt son bonhomme de chemin en cotoyant vieux villages, châteaux féodaux, sanctuaires, sépultures de toutes époques et habitats de pierres sèches, est également bordée d'un vestige médiéval, assez rare, qu'il nous faut présenter à son tour.

LE GIBET DU PUECH DE FOURQUES (Puéchabon) (figure 6, n° 4)

En sa qualité de seigneur de Puéchabon (depuis 1162), d'Argelliers et de La Boissière, l'abbé d'Aniane avait droit à la haute, moyenne et basse justice sur toute l'étendue de sa seigneurie. Il fut établi sur un lieu élevé des "fourches patibulaires" où les sentences suprêmes seraient exécutées. Cette construction, assez surprenante, était disposée sur un mamelon situé à 400 m. environ au Sud de la voie romaine et médiévale qui, de Viols le Fort se dirigeait au Pont du Diable, dont nous venons de parler ci-dessus.

Ce lieu est désigné par les habitants du pays, selon la tradition orale, du terme occitan "Penjador" qui, très explicitement, signifie le lieu où l'on pend. Il y restait en effet deux piliers rectangulaires en molasse locale, maçonnée d'un ciment grossier très dur. Ces piliers d'une hauteur de 4 m. et d'une largeur de 1 m. sur 0,70 m., étaient disposés à 3,80 m. l'un de l'autre.

Ces constructions ont été détruites en 1980.

En nous référant aux archives communales d'Aniane, nous apprenons que le 10 décembre 1383, les consuls de la ville d'Aniane après délibération, décident de placer un guetteur à "Las forcas de Puiabo", les routiers de Seguin de Bâdefol leur ayant été signalés le 4 décembre à St-Martin de Londres.

Ce texte atteste ainsi l'existence des fourches de Puéchabon au XIV^e siècle.

Le lieu élevé de Puech de Fourques, offrant une vue panoramique remarquable, permettait à un guetteur de surveiller toutes les directions, et plus précisément en ce cas la principale voie d'accès du pays. Nous ne savons rien du sort que subit l'Abbaye d'Aniane en décembre 1383, mais nous savons par contre qu'elle fut mise à sac le 8 décembre 1384, cette fois par les anglais du Prince Noir descendu du Larzac.

29. - Louis Barthès - *Aniane* - Mairie d'Aniane, 1979.

Toutes ces épreuves auront pour conséquence une grande dépopulation de la ville d'Aniane. Une charte du roi Charles VI octroie en 1387, à la ville d'Aniane, "de ne lui payer en subside qu'un florin d'or par feu, savoir celle d'Aniane, en proportion de 18 feux, leur nombre étant ainsi réduit à cause des mortalités et guerres" (30).

Le Moyen-Age s'achève dans le XV^e siècle, dont la plus grande partie fut autant remplie de troubles et de misères que le siècle précédent. Peste, famine, brigandage, se succèdent à maintes reprises et réduisent les populations à leur plus bas niveau démographique. On a vu la ville d'Aniane forte de 1300 habitants au début du XIV^e siècle, tomber à 18 feux, c'est-à-dire 100 habitants en 1387.

Malgré certaines accalmies, portes et remparts sont réparés autour de la cité d'Aniane, ainsi que dans les villages environnants où l'on peut, de nos jours, en voir quelques vestiges.

Après ces dures épreuves, la population se reforme mais reste en nette récession. Aniane compte 100 chefs de famille à l'aube du XV^e siècle (500 habitants) - Puéchabon 25 (120 habitants) - St-Guilhem 60 - La Boissière 25 - St-Jean de Fos 59 (31).

Ces chefs de famille luttent pour leurs droits et obtiennent peu à peu la diminution de certaines inégalités. Nous savons par les archives d'Aniane comment s'opérait au XIV^e siècle l'élection des syndics et consuls.

Dans chaque communauté villageoise, le bayle représentant l'abbé d'Aniane, convoquait les habitants composant la "saine et majeure partie de la population".

Ceux qui ne se présentaient pas au rassemblement étaient taxés de cinq sols d'amende.

Il était alors procédé à l'élection de trois consuls pour une période d'un an ; le bayle, au nom de l'abbé d'Aniane, leur remettait les clés du bourg.

L'élection se déroulait sur la place commune, devant l'église. L'abbé d'Aniane y assistait parfois, assis sous le porche de l'église.

Dans quelques décades, les nouveaux courants de pensée de la Renaissance vont accentuer l'évolution des mentalités, par des réformes qui se réaliseront dans un nouvel esprit d'humanisme. Mais cela ne se fera pas sans heurt, cependant. En 1562, l'Abbaye d'Aniane est pillée, et les moines chassés par les protestants.

CONCLUSION

Pierres sèches, cartulaires, céramiques, sont les trois données fondamentales qui, dans les pages précédentes, ont permis l'approche d'une certaine réalité économique et sociale de la période médiévale.

L'objectif initial de cette enquête, était de démontrer la richesse archéologique d'une micro-région sous-explorée, qui se révèle être, à l'analyse, un véritable conservatoire archéologique doté de tout un potentiel latent de possibilité d'études, tant pour le chercheur amateur que professionnel.

Cette micro-région met en évidence une sensible différence d'aspect des habitats et des modestes défrichements médiévaux comparés à ceux, bien plus importants, des communautés des XVIII^e et XIX^e siècles.

Les habitats et vestiges présentés ici sont dans leur grande majorité inédits à ce jour. Il était nécessaire qu'ils ne sombrent pas dans un total oubli.

Si ces structures en pierre sèche des garrigues ne présentent pas toujours un aspect spectaculaire, elles demeurent néanmoins les témoins émouvants de la vie rurale d'une époque révolue. Leur connaissance s'avère indispensable à toute étude sérieuse de la vie médiévale. Chaque pierre, qu'elle soit galet de la rivière, lause de la cabane ou pierre du chemin, est devenue par le temps mémoire de l'Histoire.

30. - Charte en latin sur parchemin. "Inventaire Caulier" 1785 - Archives communales, Mairie d'Aniane.

31. - Idem note 29. p. 61.

Songeons qu'en ce XIII^e siècle médiéval, au moment où des "rustres" défrichaient les garrigues et occupaient leurs cabanes de pierre sèche, la Cité de Carcassonne était réaménagée et fortifiée de la manière admirable que nous lui connaissons actuellement, et que naissaient au bord des lagunes la splendide cité et les solides remparts d'Aigues-Mortes.

La lecture du cartulaire d'Aniane, met en évidence le processus par lequel s'est élaborée l'occupation des terres, et la puissance temporelle détenue par l'abbaye.

La mise en place des structures sociales (paroisses, hameaux, mas et villages) qui perdurent de nos jours, s'effectue progressivement sous la pression démographique, qui demeure le facteur majeur d'évolution. L'élection des syndics au XIII^e siècle, puis des consuls au XIV^e, marque une étape importante de l'émancipation des communautés.

Sur la base d'une occupation romaine, assez restreinte, attestée par des vestiges céramiques recueillis dans les plaines d'Aniane, d'Argelliers, de La Boissière et de Valhauquès, le processus de l'implantation humaine paraît correspondre au schéma suivant : les lieux peu nombreux portant le nom de "villa" (Aniane, Argelliers, etc...) désignent une origine romaine ; le castrum de Montcalmès (berceau de la seigneurie et des religieux de la région) sous la protection duquel est édifiée l'Abbaye d'Aniane en 787, est une création du Haut Moyen-Age, de même que la "cella" de Saugras.

Les premières églises champêtres (St-Hilaire de Montcalmès, St-Jean de Combejagues) portent les traces de traditions wisigothiques (chœur carré, appareil en "opus spicatum). Enfin, les bastides, mas, paroisses, villages, sont une prodigieuse création du plein Moyen-Age.

Durant cette période, les limites de chaque terroir sont établies et resteront pratiquement inchangées par la suite. Le paysage rural se dessine. Les noms des lieux sont fixés presque définitivement et traverseront les siècles à peine modernisés jusqu'à nous. Des structures économiques, juridiques, politiques, sont mises en place. Une civilisation très importante, dont nous sommes les héritiers, est en train de naître. Voilà ce qu'évoque la lecture du cartulaire d'Aniane en de beaux fragments d'histoire de notre région.

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la ville d'Aniane va innover dans des domaines divers, comme à ses débuts, et notamment dès 1785, bien avant d'autres communautés, elle va se doter de l'un des premiers plans cadastraux, réalisé par le géomètre Causse : plan colorié de diverses couleurs selon les "héritages" ou propriétés terriennes. Cette réalisation demeure un modèle du genre.

Vers la même époque, ayant eu peut-être quelque prémonition de sa fin prochaine, l'Abbaye d'Aniane fera dresser "l'Inventaire Général des Titres, Documents et Papiers du Chartier de la Communauté" par l'un des lettrés de la ville, Philippe Caulier "déchiffreur".

Ce précieux travail d'inventaire regroupe une énorme somme d'événements régionaux. Il fait figure à nos yeux de testament spirituel légué aux générations futures.

La lecture fait revivre tout le riche passé historique des communautés de cette Région.

Pour conclure, nous dirons que cette étude préliminaire sur la vie médiévale de la région d'Aniane n'est en quelque sorte qu'un survol de l'époque médiévale. D'autres questions restent à résoudre sur la vie quotidienne des ruraux du Moyen-Age.

Seules, de nouvelles prospections accompagnées de fouilles méthodiques de grande envergure, suivies d'investigations d'archives, pourraient apporter plus de lumière susceptible de combler les lacunes encore présentes.

Au terme de cet ouvrage, qu'il nous soit permis d'adresser nos remerciements et notre gratitude à toutes les personnes qui nous ont gracieusement prêté leur concours :

Monsieur Simon, maire de Puéchabon, qui a permis l'accès aux archives communales de Puéchabon ; Monsieur G. Caumel, secrétaire de la mairie d'Aniane pour son accueil chaleureux aux archives de la commune ; Messieurs René Guiraud, Jean Balestier, Joseph Combes, cultivateurs, Louis Gounel, Adrien Racanier, bergers, de Puéchabon, qui nous ont aidé à retrouver soit des vestiges ou le tracé de la voie antique de leur localité ; Madame Claire Maury, de La Peyrade, pour son active collaboration à la mise en page de cette étude ; Monsieur Pierre Rosa, pour l'encre des dessins publiés ; enfin, notre ami, Roland Martin, de Puéchabon, en compagnie de qui nous avons maintes fois parcouru garrigues et plateaux vers des sites et habitats connus parfois de lui seul.

